

**Économie**  
Eaton  
suscite  
la convoitise  
page E1



**Monde**  
Kosovo:  
les grandes  
puissances  
dans l'embarras  
page C8

**Cyberpresse**  
Acheter sur Internet?  
Oui mais...  
page B9

**Sortir**  
Passez  
à l'Ouest!  
page D3



**Agressions physiques:  
% d'employés touchés**

Types d'agressions	Psychiatrie	Urgence
Bousculade	47 %	31 %
Agrippement	42 %	30 %
Lancement d'objet	33 %	21 %
Crachat	34 %	27 %
Griffure	33 %	18 %
Coup de pied	34 %	21 %
Coup de poing	26 %	13 %
Pincement	24 %	15 %
Gifle	17 %	9 %
Morsure	16 %	6 %
Coup avec objet	14 %	5 %
Atteinte à la pudeur	7 %	2 %
Étranglement	1 %	1 %
Attaque avec arme blanche	4 %	3 %

Infographie La Presse

## La moitié des employés des urgences agressés

MARC THIBODEAU

Les agressions physiques envers le personnel sont légion dans les urgences et les services de soins psychiatriques des grands hôpitaux. C'est du moins ce que soutient une étude obtenue hier par *La Presse* qui a été menée auprès de 750 employés répartis dans onze établissements hospitaliers de la province. L'étude, résumée dans le plus récent numéro d'*Objectif prévention*, le magazine de l'Association pour la santé et la sécurité du travail, section af-

aires sociales (ASSTSAS), révèle que 49 % des employés des urgences qui ont été interrogés disent avoir été victimes d'au moins une agression physique en 1996. Dans les services de soins psychiatriques, le pourcentage correspondant est de 67 %.

Les agressions signalées vont de la bousculade à l'attaque armée. Dans les urgences, à titre d'exemple, 5 % disent avoir reçu un coup donné à l'aide d'un objet et 13 % un coup de poing. Trois pour cent affirment avoir été attaqués avec

une arme blanche. Pour les services psychiatriques, les chiffres sont respectivement de 14 %, 26 % et 5 % (voir tableau).

La quasi-totalité des répondants disent avoir été victimes d'au moins une agression verbale durant la période considérée. Et une proportion importante affirme avoir dû vivre un tel incident à plusieurs reprises.

Dans les services de soins psychiatriques, Voir **URGENCES** en A2

## Changer la perception « archaïque » des Français

MARTIN PELCHAT  
envoyé spécial, PARIS

« Les Français ne sont pas particulièrement intéressés par la culture francophone québécoise », juge le commissaire québécois du Printemps du Québec en France, Robert Lepage, qui veut y remédier avec une approche plus « agressive » et résolument nord-américaine.

Ils ont déjà une culture francophone très riche et sont tournés vers l'Europe, note le dramaturge et cinéaste de renommée internationale, qui a guidé hier la presse québécoise dans quelques lieux d'exposition du Printemps, la plus importante manifestation culturelle jamais tenue par le Québec à l'étranger.

Sur un budget total de 12 millions, le Québec paiera entre huit et neuf millions pour l'organisation de ce Printemps, inauguré mardi par Lucien Bouchard et le premier ministre français Lionel Jospin.

Aux jardins des Tuileries, où quatre millions de personnes défilent jusqu'au 21 juin devant l'installation architecturale du Québécois Pierre Thibault, intitulée *De l'igloo au gratte-ciel*, M. Lepage a parlé hier de la nécessité de faire « évoluer » la perception qu'ont les Français du Québec.

Voir **CHANGER** en A2

## Israël accusé de persécution



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Des centaines de Juifs orthodoxes ont manifesté hier devant le consulat d'Israël à Montréal pour protester contre la détention de trois des leurs, dont un adolescent de 17 ans, depuis plus de trois mois en Israël. Selon le Congrès central des rabbins des États-Unis et du Canada, qui conteste la légitimité de l'État hébreu, les trois ont été arrêtés près des lieux d'une manifestation dans un quartier juif orthodoxe de Jérusalem. Les manifestants portaient des pancartes dénonçant la justice israélienne. Un communiqué de presse accusait le gouvernement israélien d'« intolérance » et de « persécution » à l'égard des « Juifs religieux ».

## Il faudra une carte pour voter

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Aux élections provinciales, municipales ou même scolaires, il faudra s'identifier avec son permis de conduire, sa carte d'assurance-maladie ou son passeport pour avoir le droit de voter.

Ministre responsable de la Loi électorale, Guy Chevrette a déposé hier le projet de loi 1, sur l'identification de l'électeur. Mettant de côté l'idée d'une nouvelle carte, Québec rendra obligatoire pour tout le monde l'identification à l'aide d'une de ces trois pièces d'identité.

Pour les cas où la carte d'assurance-maladie n'a pas de photo — les personnes âgées de plus de 75 ans, par exemple, ne sont pas tenues de faire prendre leur photo — l'électeur pourra se faire identifier par une connaissance qui dispose d'une carte. Le permis de conduire avec photo ou le passeport pourront aussi servir à identifier celui qui a l'intention de voter.

Hier, M. Chevrette n'était pas inquiet des critiques des tenants de la protection des renseignements personnels. « On utilise une carte avec photo pour le Club Price, certains clubs vidéo l'exigent pour louer des cassettes et on ne pourrait pas demander pour l'expression d'un droit aussi fondamental que celui de voter ! » a dit le ministre.

La Commission d'accès à l'information et la Commission des droits de la personne seront convoquées à se faire entendre en commission parlementaire.

En 22 ans de carrière politique, à toutes les élections, souligne M. Chevrette, il a entendu parler de cas suspects, de gens qui avaient voté selon les listes, mais que l'on savait à l'étranger le jour du scrutin, ou des gens morts depuis peu qui avaient voté. Un reportage télé l'automne dernier a montré un animateur votant à cinq reprises, et, plus récemment, Radio-Canada a révélé une apparence de fraude dans Anjou où des gens disaient avoir pu voter jusqu'à 20 fois. « En deux reportages, la télé a davantage sensibilisé les gens que le ministre qui en parle depuis un an », constate M. Chevrette.

Selon Jacques Chagnon, critique du Parti libéral dans le dossier de la réforme électorale, on peut se surprendre que quatre mois après les élections provinciales, sans

Voir **CARTE** en A2

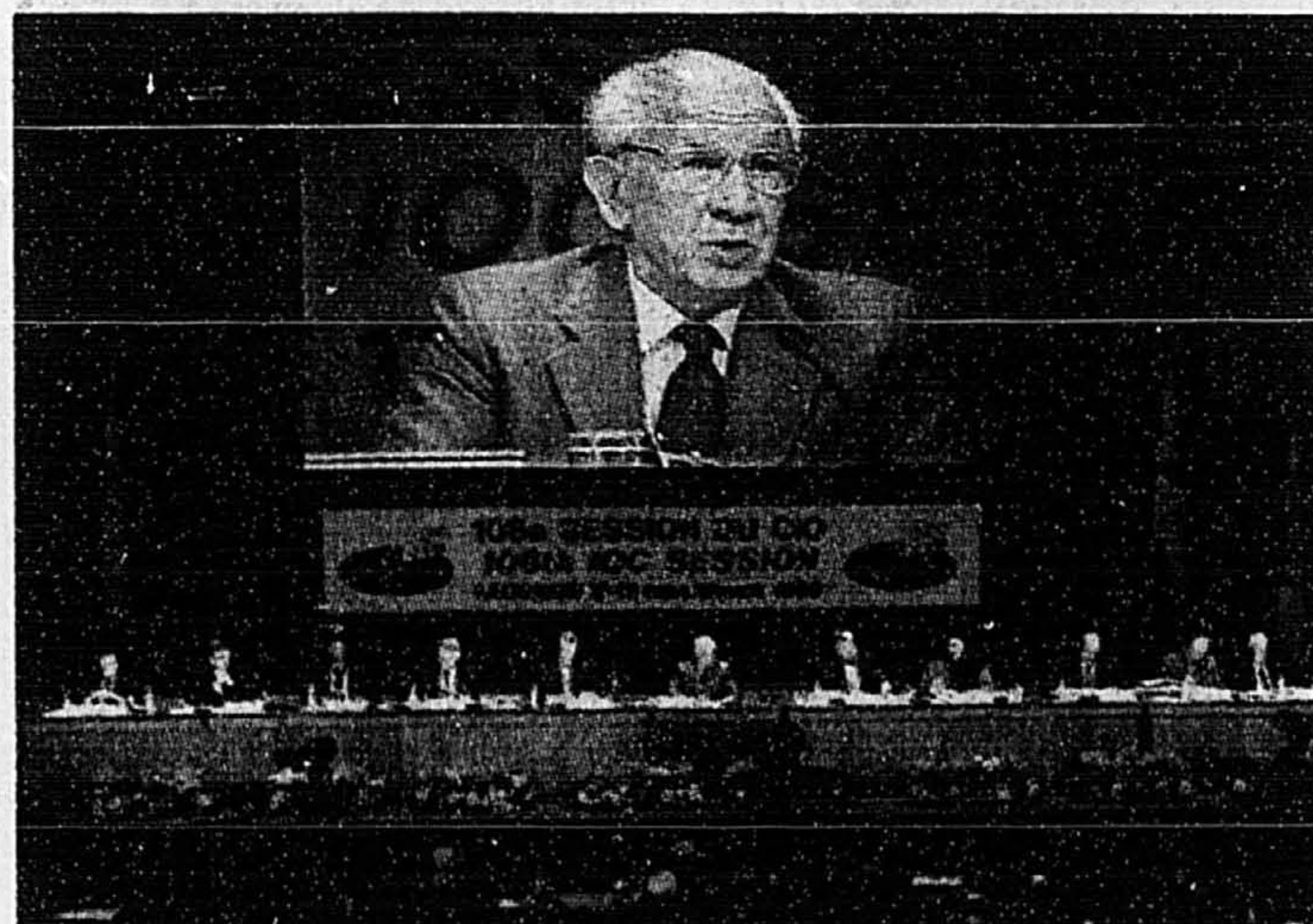


PHOTO AP

Le discours livré par Juan Antonio Samaranch à l'ouverture de l'assemblée du CIO était retransmis sur écran géant.

## Samaranch plébiscité

PHILIPPE CANTIN  
envoyé spécial, LAUSANNE

Juan Antonio Samaranch plébiscité et six membres expulsés, voilà le bilan initial de la 108<sup>e</sup> session du Comité international olympique (CIO), qui prendra fin aujourd'hui, à Lausanne.

En respectant un plan préparé avec soin lors de la première journée de débats hier, le CIO a démontré sa cohésion malgré la crise qui écorche sa réputation depuis décembre dernier. En revanche, dans les coulisses, des incidents ont suggéré que la machine ne tourne pas tout à fait rondement.

Les membres exclus du CIO, coupables d'avoir accepté de considérables avantages financiers du comité de candidature des Jeux

d'hiver de Salt Lake City, sont originaires des îles Samoa, de l'Équateur, du Soudan, du Mali, du Chili et du Congo, des pays dont l'impact au sein du mouvement olympique est modeste. Comme prévu, l'Australien Phil Coles et le Sud-Coréen Kim Un-Yong, dont les comportements semblent aussi répréhensibles, ont échappé au couperet.

« Nous sommes heureux que cette étape difficile soit derrière nous », a déclaré Richard Pound, vice-président du CIO et responsable de la commission d'enquête sur le scandale de Salt Lake City.

Voir **SAMARANCH** en A2

Autres informations en S4 et S5

289  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

**INDEX**

Petites annonces	- affaires C2	Bandes dessinées C3	Êtes-vous observateur C2	Mots croisés C4
- Index C2	- arts et spectacles D6 à D13	Bridge C6	Feuilleton C5	Mot mystère C5
- Immobilier C2 à C4	- horaire spectacles D10	Cyberpresse B9	Foglia Pierre A5	Opinions B3
- marchandises C4	- horaire télévision D10	Décès C7	Horoscope C3	Politique B1, B4, B5
- emplois C4	- Nathalie Petrowsky D7	Économie cahier E	Loteries A12	Tabloïd Sports
- automobile C4 à C6		Éditorial B2	Monde C1, C8	- Réjean Tremblay S5

**ÉDITORIAL**

Danse avec les promoteurs  
- Agnès Gruda  
page B2

**MÉTÉO**

Averses en après-midi  
Max. 7, min. -6  
Cahier Sports,  
page 16



AIR CANADA

**A.**

Montréal - New York

Le plus de vols quotidiens sans escale pour **LaGuardia** et **Newark**.

**B**

## Suites de la une

## Samaranch plébiscité

SAMARANCH / Suite de la page A1

Nous pouvons désormais nous consacrer à revoir nos méthodes de fonctionnement. Un comité composé en parts égales de membres du CIO et d'experts venus de l'extérieur sera bientôt mis sur pied. Les changements devront être adoptés avant la fin de l'année de façon à entamer l'an 2000 sur de nouvelles bases.

Dès l'ouverture de l'assemblée tenue à huis clos, Juan Antonio Samaranch a livré un discours dont le texte a été remis aux journalistes. De façon à s'assurer de la loyauté de ses troupes durant le vote d'expulsion prévu par la suite, le président du CIO a, pour la première fois de ce scandale, jeté un regard lucide sur la situation.

« Nous avons été lents à comprendre les changements et les pressions qui ont marqué le CIO, notamment à propos de la sélection des villes organisatrices des Jeux, a-t-il dit. Personne ne croyait que nos membres agiraient d'une façon nuisible au CIO. En fait, la crise que nous vivons a presque détruit la réputation et la crédibilité de tous nos membres et de notre organisation. Il est vital que vous réalisiez l'étendue de cette crise. »

Après ce discours, un vote secret a été tenu sur le leadership de M. Samaranch. Il a reçu l'appui de 86 membres sur 90. Deux d'entre eux ont voté contre lui et il y a eu deux abstentions.

La procédure d'expulsion a alors été lancée. Chacun des six membres mis en cause a profité de 20 minutes pour sa défense. Un vote secret a été tenu, une majorité des deux tiers étant nécessaire pour entériner les recommandations du comité Pound.

Le Congolais Jean-Claude Ganga, dont les attaques à l'endroit de M. Pound ont été féroces au début de la semaine, n'a convaincu que deux membres de son innocence, 88 de ses collègues le jugeant coupable. M. Ganga, surnommé « l'aspirateur humain » par les gens de Salt Lake City en raison de son goût prononcé pour les faveurs, a reçu 250 000 \$US en avantages de toutes sortes du comité de candidature de cette ville.

Le Soudanais Zein A. Gadir (84 contre 4), le Chilien Sergio Fantini (76 contre 12), l'Équatorien Agustín Arroyo (72 contre 16, deux abstentions) et le Malien Lamine Keita (72 contre 16, une abstention) ont aussi été exclus avec un minimum de dissidence. Le verdict a été plus serré dans le cas de Paul Wallwork, des îles Samoa: 67 contre 19, deux abstentions.

La procédure a été plus longue que prévu. Deux des membres expulsés ont estimé ne pas avoir profité du temps suffisant pour présenter leurs arguments, une doléance que M. Pound a rejetée.

Cela dit, les esprits se sont échauffés lundi, veille du vote. Le Sud-Coréen Kim Un-Yong, qui a reçu un blâme sévère du comité Pound, s'en est pris à François Carrard, directeur général du CIO. L'incident est survenu sur la terrasse du château de Vidy, siège social de l'organisme. M. Kim, président de la Fédération internationale de taekwondo, a adopté une posture d'attaque de ce sport devant un M. Carrard ahuri. Richard Pound s'est interposé, incitant les deux hommes au calme.

M. Kim, selon des sources dignes de foi, est convaincu qu'un complot existe contre lui à la tête du CIO. De son côté, Richard Pound affirme que l'enquête au sujet de M. Kim demeure ouverte et que des sanctions supplémentaires pourraient être prises contre lui.

## La moitié des employés des urgences agressés

URGENCES / Suite de la page A1

par exemple, 64 % indiquent avoir été confrontés plus d'une fois à des patients qui voulaient les frapper. Vingt-trois pour cent ont reçu plus d'une fois des menaces de mort. Pour les urgences, les résultats correspondants sont de 42 % et 16 %.

L'ASSTSAS, un organisme patronal-syndical paritaire chargé de conseiller les établissements de santé en matière de sécurité du travail, estime que les résultats « percuteurs » de l'étude ne peuvent être transposés « sans bémol » à l'ensemble des établissements de la province. Ils constituent néanmoins une indication d'un « réel problème » auquel les hôpitaux sont de plus en plus sensibles, estime l'un des responsables de l'étude, Michel Bigaouette, conseiller en prévention des accidents à l'ASSTSAS.

L'autre responsable, Diane Larose, infir-

mière-clinicienne au centre hospitalier Antoine-Labelle, dans les Hautes-Laurentides, qui est l'instigatrice de l'étude, est du même avis. Elle estime que des correctifs s'imposent pour renverser la tendance et freiner les agressions, qui, selon les employés interrogés, sont essentiellement attribuables, dans les urgences, au temps d'attente.

Mme Larose pense qu'il faut notamment établir un climat de respect mutuel entre les patients et les travailleurs. Les comportements irrespectueux, voire violents, sont souvent passés sous silence et cautionnés par le personnel, ce qui favorise les abus.

« Il faut évidemment avoir une attitude ouverte envers les souffrances des gens, mais il faut aussi savoir établir des limites », dit-elle. Lorsque des cas extrêmes surviennent, le recours à des procédures pénales ne doit pas être écarté, pense Mme Larose.

La mise en place de « groupes de ventila-

tion », qui permettent aux employés de parler ouvertement des agressions vécues, est une seconde piste d'action.

Dans les urgences, plus particulièrement, Mme Larose et M. Bigaouette estiment qu'il faut inclure du personnel soignant dans les salles d'attente pour répondre aux besoins des patients et de leurs accompagnateurs, à l'origine d'une fraction importante des agressions signalées. « Les accompagnateurs, note M. Bigaouette, sont placés dans une situation de stress, parfois extrême, et ne reçoivent aucune aide psychologique. Lorsque l'attente est longue, ça favorise les situations explosives. »

La formation du personnel est aussi de mise puisque seul un employé sur deux dans les urgences a indiqué qu'il pensait être suffisamment préparé pour intervenir efficacement auprès de personnes potentiellement agressives.

## Changer la perception « archaïque » des Français

CHANGER / Suite de la page A1

« Trop de Français, lorsqu'ils abordent le Québec, se contentent encore d'une mémoire enjolivée », disait d'ailleurs Lionel Jospin mardi. Lucien Bouchard parlait pour sa part d'un regard parfois « archaïque ».

« C'est sûr qu'ils nous perçoivent comme une culture encore très pacifiste, très inoffensive », dit de son côté Robert Lepage, qui explique avoir lui-même de la difficulté en France en comparaison du succès qu'il récolte partout dans le monde.

« C'est une occasion pour nous de mettre un peu plus d'agressivité, dit-il. Mais une belle agressivité. Une agressivité créatrice. »

Les Français, souligne-t-il, « ne veulent surtout pas qu'on leur rappelle leur passé colonialiste ». « Et souvent, de façon maladroite, de façon naïve, le Québec a fait ça. On essaie d'arriver avec une approche complètement différente, de dire: on est des Nord-Américains, on arrive ici avec une américanité, et ça, tout à coup, ça les allume. » Et pour Robert Lepage, américanité est synonyme d'une culture québécoise beaucoup plus polyvalente qu'uniquement francophone. C'est ce qu'il entend montrer aux Français. « Moi, j'ai perdu mes complexes et j'aimerais ouvrir le chemin pour les artistes qui veulent se diffuser et qui ne sortent pas de Montréal. »

La nécessité d'une approche plus dynamique s'impose d'autant plus pour le succès du Printemps que Paris est « saturé » d'activités, ajoute M. Lepage. « Il y a d'autres choses qui

se passent que le Printemps du Québec, on en est bien conscient. »

Bouchard et la créolisation

Lucien Bouchard souhaite lui aussi qu'à la clôture du Printemps, on se dise en France que le Québec est une société nord-américaine, qui vit sa culture francophone de façon différente de celle de la France. Aussi croit-il à la nécessité d'un « ajustement » du regard que les Français portent sur le Québec. « Il y a des clichés, dit-il. L'idée de ces grands espaces inhabités où l'homme de Rousseau se retrouve à l'état pur. C'est un rêve européen, qui traduit beaucoup leur réalité. L'Europe est très urbanisée. »

« Il se pourrait qu'on ait contribué à créer cette image nous-mêmes et dans cette mesure, je crois que nous devons la rectifier », ajoute M. Bouchard, qui livrait ses commentaires après avoir visité un autre bourgeois de ce Printemps: l'exposition *L'Attitude Nord*, du Palais de la découverte, dédiée aux technologies et industries québécoises, et où on est accueilli par une motoneige de Bombardier.

N'est-ce pas là entretenir des clichés? lui a-t-on demandé. « Il faut prendre les gens là où ils sont et une fois qu'ils sont entrés, les amener là où nous sommes nous », répond-il. « Il y a comme un secret bien gardé de ce que le Québec est devenu et c'est à nous de le dévoiler, de le faire connaître partout. »

Participant en matinée à l'émission *Le Sens de l'histoire*, sur la chaîne culturelle ARTE, M. Bouchard s'est justement chargé d'« ajuster » des perceptions en donnant la réplique à

l'ancien ministre français de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte, qui a raconté que lors de sa visite de 1967 — pour son célèbre « Vive le Québec libre! » — le général de Gaulle avait voulu contrecarrer la « créolisation » de la langue française au Québec.

M. Bouchard a expliqué qu'il voyait mal comment le général aurait pu conclure à cette « créolisation » en parlant avec des politiciens québécois comme Jean Lesage et Daniel Johnson. « Il me paraissait qu'il fallait rectifier les choses », a commenté le premier ministre après l'enregistrement de l'émission.

La France a été le théâtre de 13 saisons étrangères depuis 1992. Avec des moyens plus importants, des pays comme le Japon et le Maroc ont tenu l'affiche un an. Le Québec aura pour sa part sa niche jusqu'au 21 juin, jour de la fête de la Musique, alors qu'un grand spectacle peaufiné par Luc Plamondon réunira à Paris près d'une vingtaine d'artistes québécois et français.

L'inauguration du Printemps a reçu hier une couverture de presse plutôt modeste à Paris, mais Robert Lepage a souligné que les médias français lui avaient consacré plusieurs pré-papiers. « J'ai l'impression qu'on commence à saturer beaucoup les médias en ce moment avec la situation du Québec, dit-il. À la radio et à la télévision, on commente déjà beaucoup, à cause du Salon du livre aussi, cette semaine. Il ne faut pas non plus trop faire parler de soi, parce qu'on voudrait quand même que les gens aient envie de nous jusqu'à la fin. »

## Il faudra une carte pour voter

CARTE / Suite de la page A1

scrutin municipal ou scolaire à l'horizon, Québec soit si pressé d'amender la loi électorale.

Première observation, le projet d'une carte de l'électeur si cher à M. Chevette est disparu du projet de loi déposé hier. « Cela paraît remis à la semaine des quatre jeudis », dit M. Chagnon.

Pour le député libéral, il faut déplorer que même s'il a tout le temps de procéder à une révision en profondeur de la loi électorale, le gouvernement Bouchard ait choisi d'y aller à pièce, « de boucher les trous ». À cette pre-

mière loi sur l'identification de l'électeur, a laissé entendre M. Chevette, suivront d'autres amendements pour les cas où un candidat meurt ou se retire en campagne électorale. « Ils légifèrent comme des pieds », tranche M. Chagnon.

Pour Mario Dumont, chef de l'ADQ, « ce qui préside à la réforme du PQ ce sont les *bi-bittes* du ministre. Il est sorti des élections avec deux ou trois crottes sur le coeur et c'est ce qui sert de liste de priorités ». Québec a choisi de passer outre aux observations du comité consultatif sur la Loi électorale qui n'a même pas eu le temps de se réunir une fois depuis les élections.

« Ce comité se réunit la semaine prochaine. J'ai hâte de voir comment le ministre va expliquer son geste, c'est très mal parti et l'ADQ ne peut cautionner cette démarche », a-t-il dit.

Quant à l'empressement suspect de Québec, M. Dumont l'analyse ainsi: « Ce n'est pas une cachette, le ministre tente d'utiliser le cas d'Anjou pour passer en flèche des amendements pour ce qui le préoccupe », en laissant de côté une réflexion plus profonde sur l'exercice du droit de vote. Une position difficile à expliquer, « pour un parti qui se drape dans le souvenir de René Lévesque », conclut-il.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

http://lapresse.infinit.net

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USPS003692)

Châmpain N.Y. 12919-1518.

## LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 0-7-9

à quatre chiffres : 0-1-8-9

6/49: 7-9-12-30-41-44 Compl.24

avec extra: 916406

## COLLECTES DE SANG

■ Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maison neuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;

■ Clermont Chevrolet Oldsmobile Cadillac en collaboration avec le Club optimiste Plateau Mont-Royal, Clermont Chevrolet Oldsmobile Cadillac, 5363, rue Saint-Denis, de 11 h à 17 h 30. Objectif: 100 donneurs.

■ Le Club Richelieu de La Prairie en collaboration avec Vision Chevrolet Géo Oldsmobile Ltée, salle de montre, 150, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs.

■ Le Lafontaine, 2171, boul. Maurice, de 14 h à 20 h. Objectif: 200 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## De la glisse au soleil

Cirez bien vos skis ou votre planche, la courte période du ski de printemps est bel et bien commencée. Le soleil, la neige molle et surtout les terrasses animées vont attirer des milliers d'amateurs de glisse désirant s'offrir quelques dernières descentes... avant de penser au golf. Notre collaboratrice Claudine Hébert nous livre demain, dans le Week-end sportif du cahier des Sports, l'horaire printanier de quelques stations, dont certaines comptent d'ailleurs étirer leur saison jusqu'en juin.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour.

Pour faire connaître votre opinion, composez le

(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

**Êtes-vous d'accord avec le premier ministre Lucien Bouchard quand il prétend qu'Ottawa nie la culture québécoise?**

Êtes-vous d'accord avec les écologistes, qui donnent au gouvernement Bouchard un gros zéro dans le dossier environnemental? À cette question posée hier le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 83%****Non: 17%**

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

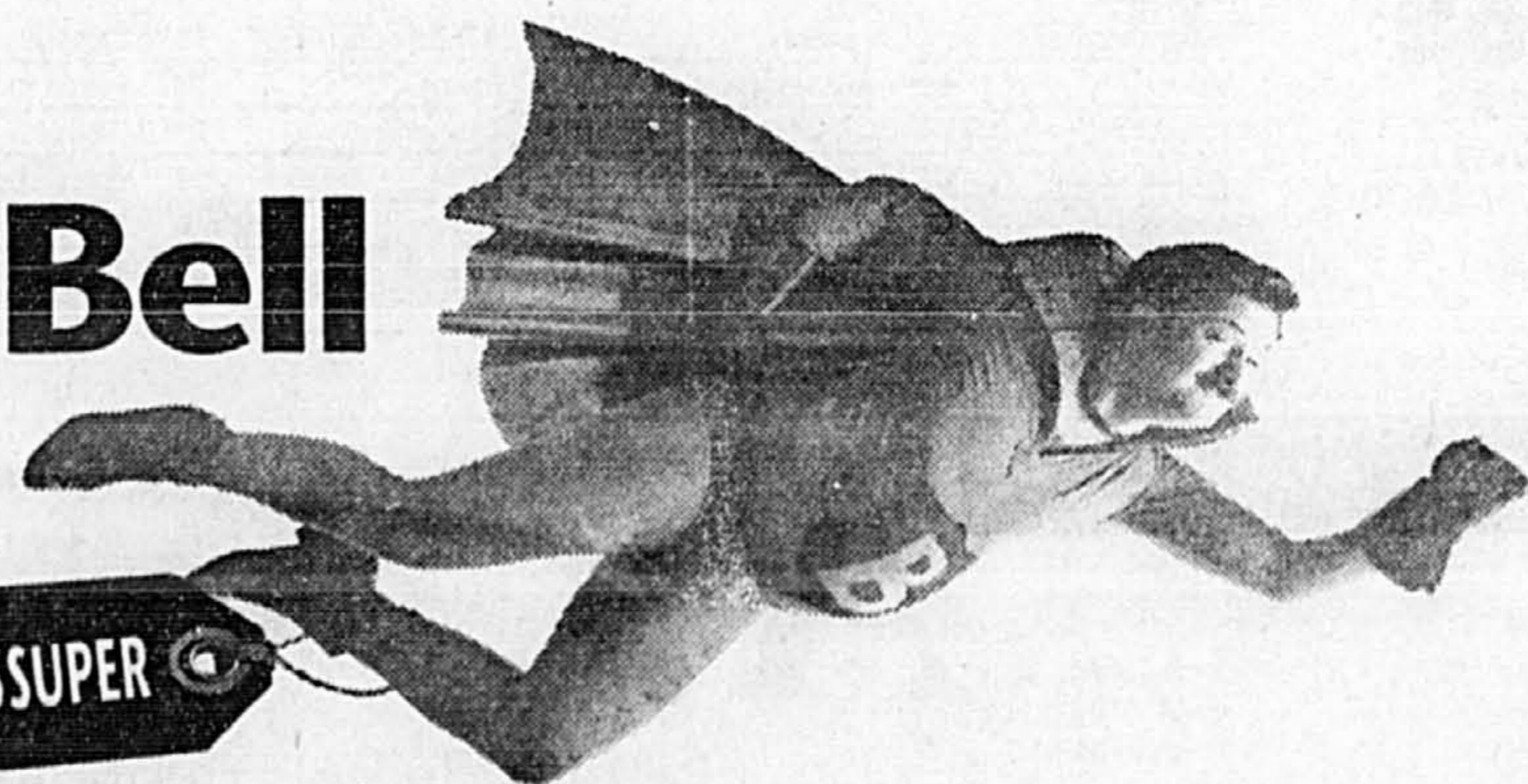
## Les Super aubaines Bell

Jusqu'au 28 mars, profitez de deux services Étoiles<sup>MC</sup> gratuits pendant un mois ainsi que d'une foule de super rabais en magasin.



Téléboutique

1 888 255SUPER



# Actualités

## BioChem: l'histoire d'un complot raté

Trois personnes comparaissant aujourd'hui ont perdu des dizaines de milliers de dollars

YVES BOISVERT  
et MARCEL LAROCHE

Le complot criminel des agioteurs dans l'affaire BioChem Pharma, pour lequel trois personnes comparaîtront cet après-midi, a complètement échoué au point de faire perdre des dizaines de milliers de dollars à ses auteurs.

Une des pièces importantes à l'enquête des policiers de la CUM est le délateur Réal Bastien, 37 ans, qui a posé les bombes devant une usine de BioChem et devant son siège social en novembre 1997.

Bastien a comparu sous forte escorte policière hier après-midi au palais de justice de Montréal. Il est accusé d'avoir comploté avec Armando Soares et Steven Thresh pour placer ces explosifs et d'usage de ces explosifs. Il revient en cour mardi et devrait alors s'avouer coupable.

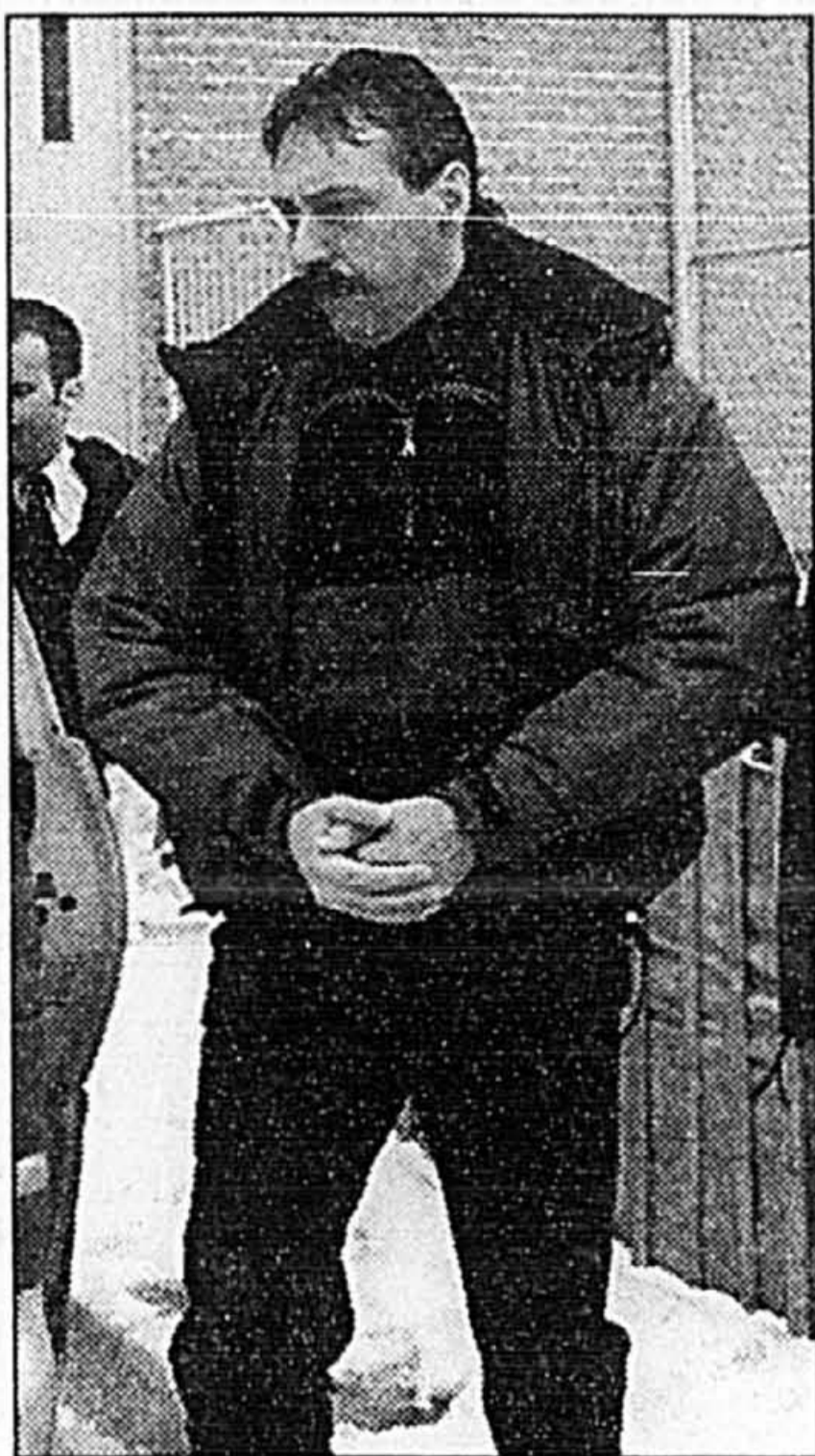
« Il a signé un contrat de délateur et avoué tous ses crimes », a dit hier M<sup>e</sup> Jacques Dagenais, de la Couronne. Depuis qu'il est majeur, Bastien a été condamné une vingtaine de fois pour différents crimes, entre autres des vols à main armée.

Le témoignage de Bastien, avec d'autres éléments, a contribué à faire arrêter Thresh, 24 ans, et sa compagne Carole Perron, 25 ans, qui seraient au coeur du complot. Les deux doivent comparaître aujourd'hui, tout comme Soares, un boulanger de l'est de Montréal.

Thresh, de Dollard-des-Ormeaux, aurait fait poser les bombes pour créer une incertitude autour de la société pharmaceutique et faire chuter le cours de son action.

De fait, le 24 novembre 1997, la veille de l'explosion, et le 25 novembre, Thresh et Perron auraient ensemble acheté 119 000 options de vente de l'action de BioChem, au coût de 110 000 \$. Ils auraient utilisé le compte d'un ami et celui de Perron.

L'option de vente (« put ») permet à son détenteur de vendre des actions de la société à un prix prédéterminé. Le détenteur parie sur une chute du cours de l'action. Le 24 novembre 1997, l'action de Bio-



Photothèque ROBERT MAILLOUX, La Presse ©  
**Réal Bastien a signé une entente par laquelle il s'engage à témoigner contre ses présumés complices.**

Chem se négociait à 37 \$. Les options de vente achetées par les agioteurs venaient à échéance le 19 décembre pour un prix de 30 \$ l'action. Ils misaient donc sur une baisse de 7 \$ en moins d'un mois. Si le pari avait réussi, ils auraient encaissé plusieurs fois leur mise.

Le 25 novembre 1997, un appel à la bombe est reçu au siège social de BioChem à Laval, vers 9 h 50. Deux bombes éclatent à l'usine de

BioChem dans le nord de Montréal et font des dommages mineurs quelques minutes plus tard. Une troisième explose au siège social de Laval vers 11 h 15. Personne n'est blessé.

L'action de BioChem clôture à 35,80 \$ le 25 novembre. Ce n'est pas suffisant: nouvel appel à la bombe le 26 novembre (une bombe, dans la neige, n'a pas été trouvée et ne le sera pas avant le printemps suivant).

Mais les Bourses gèlent le titre de BioChem et le complot échoue. Les policiers reçoivent des informations du milieu boursier, qui a remarqué et trouvé louches ces achats d'options de vente: il fallait avoir des informations privilégiées pour miser 110 000 \$ sur une baisse aussi marquée du cours de BioChem. Les pertes ont été, au total, de 107 500 \$...

### Homicide involontaire

Bastien, arrêté en septembre près de Joliette, était en liberté illégale pour une affaire d'introduction par effraction. Il se met à table et raconte comment il a obtenu les explosifs.

Il avoue également, ce que la police ignorait, avoir été un de ceux qui ont tué le garagiste Maurice Ouellette, 53 ans, le 10 août 1998. Avec deux complices, il avait ligoté Ouellette et sa femme dans leur maison de Saint-Lin, dans les Laurentides. Ils l'ont malmené pour qu'il dise où il cachait son argent. Une bousculade est survenue et un coup de fusil de chasse 12 serait parti « par accident ».

Bastien et ses deux complices, Henri Bélanger, 56 ans, Éric Perreault, 30 ans, ont comparu dans cette affaire le 3 mars à Joliette et sont accusés d'homicide involontaire, séquestration et vol qualifié. Bastien est censé s'avouer coupable dès lundi.

Par voie de communiqué, BioChem a fait savoir hier que « la direction se dit satisfaite de l'évolution de l'enquête ».



PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©  
**Carole Perron, 24 ans, a été arrêtée hier en compagnie de son conjoint Steven Thresh, 24 ans, et d'Armando Soares, en rapport avec les attentats à la bombe qui ont frappé la compagnie pharmaceutique BioChem Pharma à l'automne 1997.**

## Un trafiquant prisé pour ses contacts à Mirabel

ANDRÉ CÉDILLOT

Normand Mallette, 54 ans, décrit comme l'homme aux contacts sûrs à l'aéroport de Mirabel, vient d'écopier une sévère peine de six ans de pénitencier pour son rôle dans une affaire d'importation de 150 kilos de cocaïne.

En réalité, le juge lui a imposé deux peines concurrentes de six ans de pénitencier, l'une pour le trafic de drogue et l'autre pour le recel de biens volés.

D'après l'enquête, Mallette, qui en est à ses premiers démêlés graves avec la justice, était partie de l'organisation à cause des contacts privilégiés qu'il avait avec un courtier en dédouanement de l'aéroport de Mirabel.

Domicilié à Rawdon, Mallette fait partie d'un groupe de trafiquants reliés au chef des Hells Angels, Maurice Boucher, arrêtés à l'automne 1997 dans le cadre de l'audacieuse opération d'agent double qui avait mené la

GRC dans la réserve de Kahnawake.

Les enquêteurs fédéraux, on s'en rappellera, n'avaient pu perquisitionner un entrepôt situé sur le territoire amérindien à la suite d'une décision controversée de l'ancien directeur du Service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, qui craignait pour la sécurité des policiers invités à prendre part à l'opération.

C'est en infiltrant des contrebandiers amérindiens que les policiers de la GRC étaient tombés sur Mallette et les autres membres d'un gang impliqués dans toutes sortes d'activités illicites: trafic de drogue et de cigarettes, blanchiment d'argent, vols de marchandises, etc.

Le gang devait mettre la main sur une partie d'un chargement de 650 kilos de cocaïne. Dans les faits, il s'agissait de livres que la GRC avait commandés en... France.

Jean-Louis Ladouceur, 55 ans, qui avait introduit Mallette dans l'organisation, a pour sa part écopé 18 mois de prison le mois dernier. Il avait pour tâche d'escorter le camion qui devait transporter la drogue.

## M<sup>e</sup> Daoulov condamné pour trafic d'héroïne

Il en appelle de sa peine de huit ans

YVES BOISVERT

L'avocat montréalais Anthony Daoulov, déclaré coupable de possession pour fins de trafic de près d'un kilo d'héroïne, a été envoyé en prison pour huit ans, hier.

La Couronne suggérait une peine de dix ans, tenant compte notamment du fait qu'il s'agit d'héroïne, drogue pour laquelle les tribunaux infligent les peines les plus sévères. La défense a concédé qu'une peine de huit ans ne serait pas déraisonnable, une admission qu'a saisie le juge Gérard Girouard, de la Cour du Québec.

Daoulov, toutefois, veut en appeler de sa condamnation et son nouvel avocat, Jérôme Choquette, tentera d'obtenir une libération contre caution demain en attendant l'appel.

Daoulov, 44 ans, qui pratique en droit criminel et en immigration, a été arrêté au volant de sa voiture le 12 septembre 1997 en possession de 904 grammes d'héroïne pure à 22 %. Trahi par un informateur, il avait été pris en filature par la police de la CUM toute la journée. Il a tenté d'écouler la marchandise près d'un commerce de la rue Bélanger, mais sans succès. Voyant que la transaction avait échoué les policiers ont mis la main au collet de l'avocat quelques rues plus loin.

Au procès, l'accusé a plaidé qu'il avait été « forcé » par la mafia, sous peine de « gros problèmes », à trafiquer la poudre. Le juge Girouard a rejeté cette histoire comme totalement invraisemblable et l'a déclaré coupable: la preuve était accablante.

**Je me fais plaisir**

**PRIME EN OR  
PRIME DIOR**

À l'achat de 35 \$ et plus de produits de beauté Christian Dior, Miss Dior, Diorissimo ou Diorella, recevez ces 7 articles:  
Rouge Collection 3,5 g • Capture Essentiel 5 ml • Capture Essentiel Yeux 2 ml • Mascara Fascination 3,2 g • Équité Lotion Vivifiante 50 ml • Anticerne Perfecteur 3 ml • Sac à cosmétiques marine et blanc

Une prime par personne, jusqu'au 28 mars 1999 ou jusqu'à épuisement des stocks.

**Lumière sur Diorlight**  
Le nouveau teint Diorlight, un fond de teint léger, imperceptible et impeccable, 30 ml, 39 \$.

**Printemps 1999**

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537  
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537  
PLACE STE-FOY (418) 652-4537

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

# Un sympathisant des Death Riders abattu

Stéphane Catellier a été retrouvé mort à son domicile de Sainte-Sophie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un homme de 28 ans, Stéphane Catellier, bien connu des policiers même s'il ne possède pas un important casier judiciaire, a été trouvé sans vie, mardi soir, à son domicile de la rue Goddard, à Sainte-Sophie. Il a été atteint de plusieurs projectiles.

Catellier fréquentait des membres des Death Riders, et il a été souvent vu au bunker de Sainte-Thérèse de cette bande affiliée aux Hells Angels. Il côtoyait aussi Robert Diotte, un membre en règle des Death Riders.

Selon les policiers, il contrôlait des bars dans la région de Saint-Jérôme. Même s'ils n'ont aucun suspect, ils n'écartent pas la possibilité que ce meurtre soit relié au trafic des stupéfiants.

Catellier a été vu vivant pour la dernière fois à 16 h mardi. Son corps a été découvert vers 23 h par son colocataire, Stéphane Cambell. Le cadavre

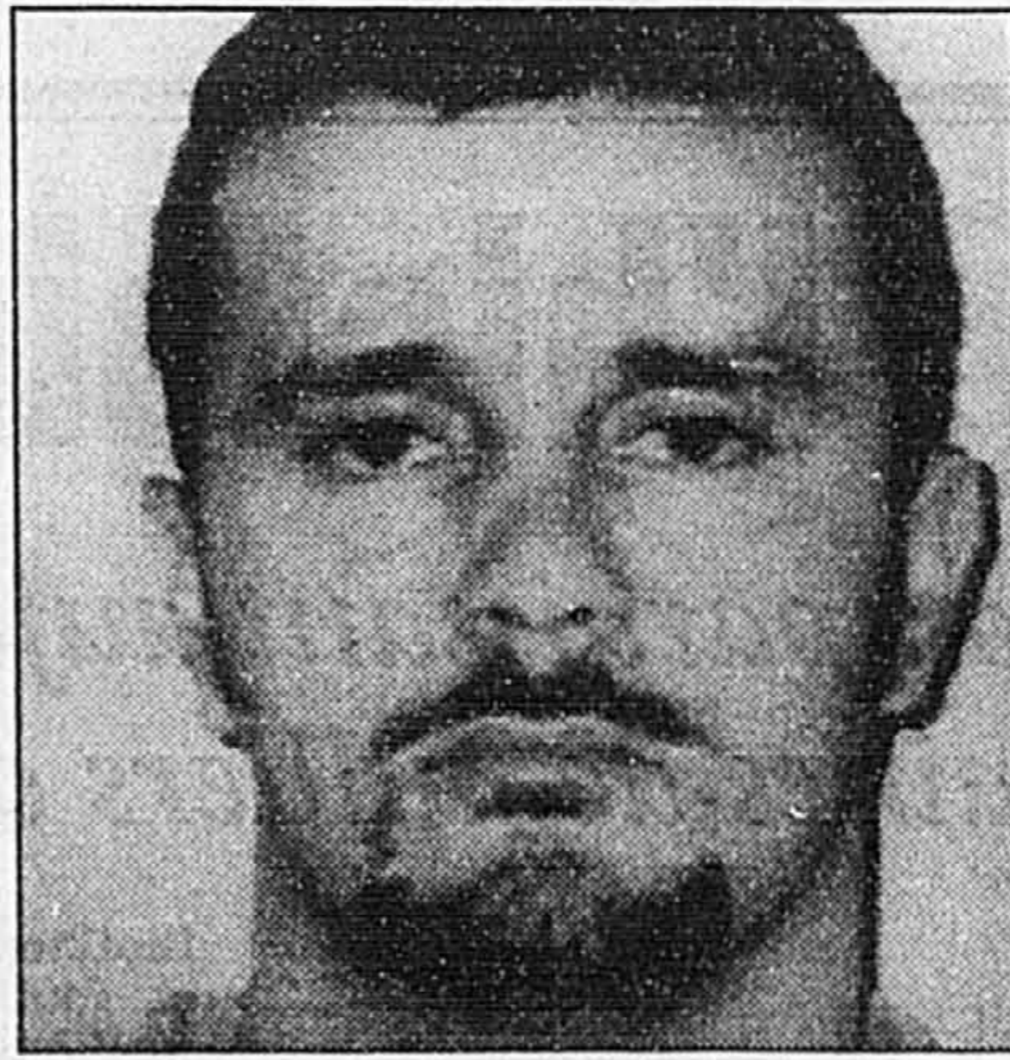
se trouvait au rez-de-chaussée près de l'escalier. Aucune trace d'effraction n'a été relevée par les policiers, ce qui laisse croire que Catellier aurait pu connaître son meurtrier.

La police de Mirabel, qui assume la couverture de Sainte-Sophie, a été immédiatement alertée. Puis l'enquête a été confiée aux membres de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Étant donné que plusieurs sympathisants de gangs de motards habitent Sainte-Sophie, un policier de l'endroit a été affecté à l'enquête afin d'éclairer ceux de la SQ qui ne connaissent pas la région.

L'agent François Doré, de la SQ, a indiqué qu'une Pontiac Grand Am, 1998 ou 1999, bleu foncé, avait quitté l'entrée de cette maison vers 19 h 30 mardi. « Est-ce que le conducteur est venu seulement effectuer un virage? Les enquêteurs aimeraient bien rencontrer les occupants de ce véhicule », a ajouté l'agent Doré.

Catellier avait déjà été condamné pour supposition de personne, recel et vol.



Âgé de 28 ans et connu des policiers, Stéphane Catellier a été retrouvé sans vie mardi soir, par son colocataire.

## Deux Québécoises arrêtées à Madrid en possession de drogue

Presse Canadienne  
QUÉBEC

La police espagnole a arrêté vendredi dernier à Madrid deux femmes de Charlesbourg qui étaient en possession de cinq kilos de cocaïne.

Anne Gagnon, 38 ans, et Manon Michel, 34 ans, ont été interceptées à l'aéroport Barajas, de Madrid, lors d'une escale. Elles avaient quitté la Costa Rica dans

les heures précédentes et devaient ensuite gagner Montréal.

Selon le sergent Guy Amyot, de la Gendarmerie royale du Canada, les policiers madrilènes ont trouvé la moitié de la drogue dans une valise appartenant aux deux femmes et le reste dans des sacs collés à leur corps.

Mises en état d'arrestation, elles ont comparu samedi devant un tribunal de Madrid sous une accusation d'importation de stupéfiants.

Le sergent Amyot précise que les deux femmes n'ont pas de casier judiciaire au Canada et que son organisation ignore si elles font partie d'une bande organisée.

Il semble que la drogue provenait de la Colombie mais que les trafiquants aient voulu la faire transiter par le Costa Rica et l'Espagne avant de la faire entrer au pays.

Si elles sont reconnues coupables, elles risquent, selon la GRC,

une peine d'au moins cinq ans d'emprisonnement. Mais si l'Espagne et le Canada s'entendent, elles pourraient purger leur peine au Canada.

L'arrestation des deux jeunes femmes n'est pas sans rappeler la célèbre histoire des « valises rouges » alors que les soeurs Micheline et Laurence Lévesque, originaires du Saguenay, avaient été arrêtées, en janvier 1986, avec plus de six kilos d'héroïne dans leurs bagages.

## L'EXPRESS DU MATIN



### Un autre motoneigiste perd la vie

■ Un motoneigiste a perdu la vie mardi, vers 23 h, à Sainte-Marthe, quand son véhicule est tombé dans un fossé de cinq mètres de profondeur. La victime, Jean-François Clavette, 32 ans, de Pointe-à-la-Croix, suivait deux autres motoneigistes et a raté une courbe dans un sentier entre les rangs Saint-Henri et Saint-Guillaume. Il est resté coincé sous son véhicule au fond du fossé dans lequel il y avait un mètre d'eau. Ses compagnons ont tenté en vain de l'aider et les tentatives de réanimation ont été infructueuses. L'homme a été transporté au centre hospitalier de Valleyfield où son décès a été constaté. Il s'agit du 24<sup>e</sup> accident mortel de motoneige depuis le début de l'année au Québec.

### Adolescent disparu

■ Éric Tessier, 12 ans, est disparu de son domicile depuis le 10 mars. Mesurant 1 m 57 et pesant 43 kg, il a les cheveux courts et les yeux pers. En outre, il porte des verres correcteurs. Toute information à son sujet peut être transmise à l'enquêteur Michel Sourdif au (514) 280-2235 ou au 280-0283.



Éric Tessier

### Explosion mineure à l'Institut de cardiologie

■ Une explosion survenue au cours d'une réception dans une salle du sixième étage de l'Institut de cardiologie de Montréal a causé plus de peur que de mal hier. Peu après 17 h, la bonbonne d'un réchaud portatif d'un service de traiteur a explosé, blessant légèrement un employé. La fumée produite a provoqué le déclenchement du système de gicleurs. Les pompiers du SPIM ont dû intervenir.

### Fermeture de la 132

■ Dans le cadre de travaux réalisés sur le pont Jacques-Cartier par la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain, il y aura fermeture de voies sur la route 132, à Longueuil, samedi prochain. Cette fermeture s'effectuera dans les deux directions, de 5 h 30 à 16 h. En direction Est, la route 132 sera complètement fermée dans ce secteur. Les usagers seront alors détournés sur la voie de service Lafayette par la sortie 7. En direction Ouest, deux voies sur trois seront disponibles. Cette fermeture demeure toutefois conditionnelle aux conditions climatiques.

### Saisie de cannabis

■ Les policiers de Kanesatake, assistés des peacekeepers de Kahnawake, Listuguj, Odanak, Wolinak, Mashtetuuish, Manawan et les policiers amérindiens de Timiskaming, ont effectué hier des perquisitions dans deux résidences de Kanesatake. Ils ont saisi 150 plants de cannabis en croissance et ont également procédé à l'arrestation de deux hommes et une femme. L'assistance technique de la Sûreté du Québec pour l'opération et l'enquête a été requise par la police amérindienne de Kanesatake.

### Recherché pour meurtre

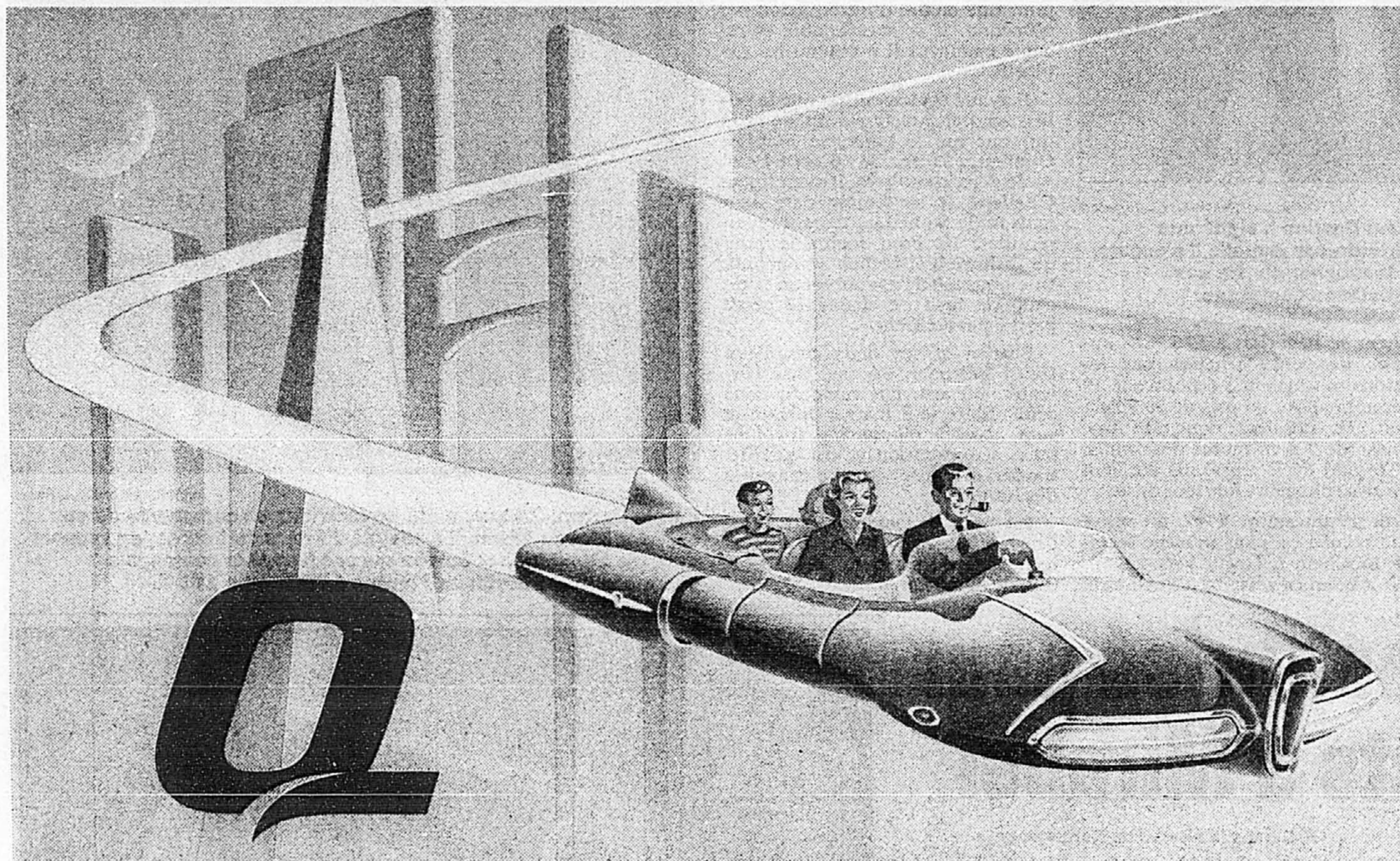
■ René Robert, 40 ans, est recherché par le SPCUM pour un meurtre commis le 13 mars, en face du 5655, 16<sup>e</sup> Avenue, dans le quartier Rosemont, à Montréal. Selon la police, Martin Houde, 30 ans, a été attaqué à coups de barre de métal par Robert, qui est l'ex-ami de coeur de la nouvelle conjointe de la victime. Le suspect mesure 1 m 83, pèse 91 kilos, a les cheveux bruns et les yeux pers. Toute information à son sujet peut être transmise aux enquêteurs Guy Bessette et Donald Barron, au 280-2052. On peut aussi appeler Info-Crime: 393-1133.



René Robert

### Château Ramezay

■ La population est invitée à découvrir le concept d'aménagement du jardin du château Ramezay élaboré par le Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal, dans le cadre d'une exposition qui aura lieu du 20 au 28 mars dans le hall du marché Bonsecours, à l'entrée du 350, rue Saint-Paul Est. Les gens qui souhaitent faire part de leurs commentaires sur le concept d'aménagement peuvent écrire avant le 30 mars prochain au ministère de la Culture et des Communications, direction de Montréal, 480, boulevard Saint-Laurent, 6<sup>e</sup> étage, Montréal H2Y 3Y7.

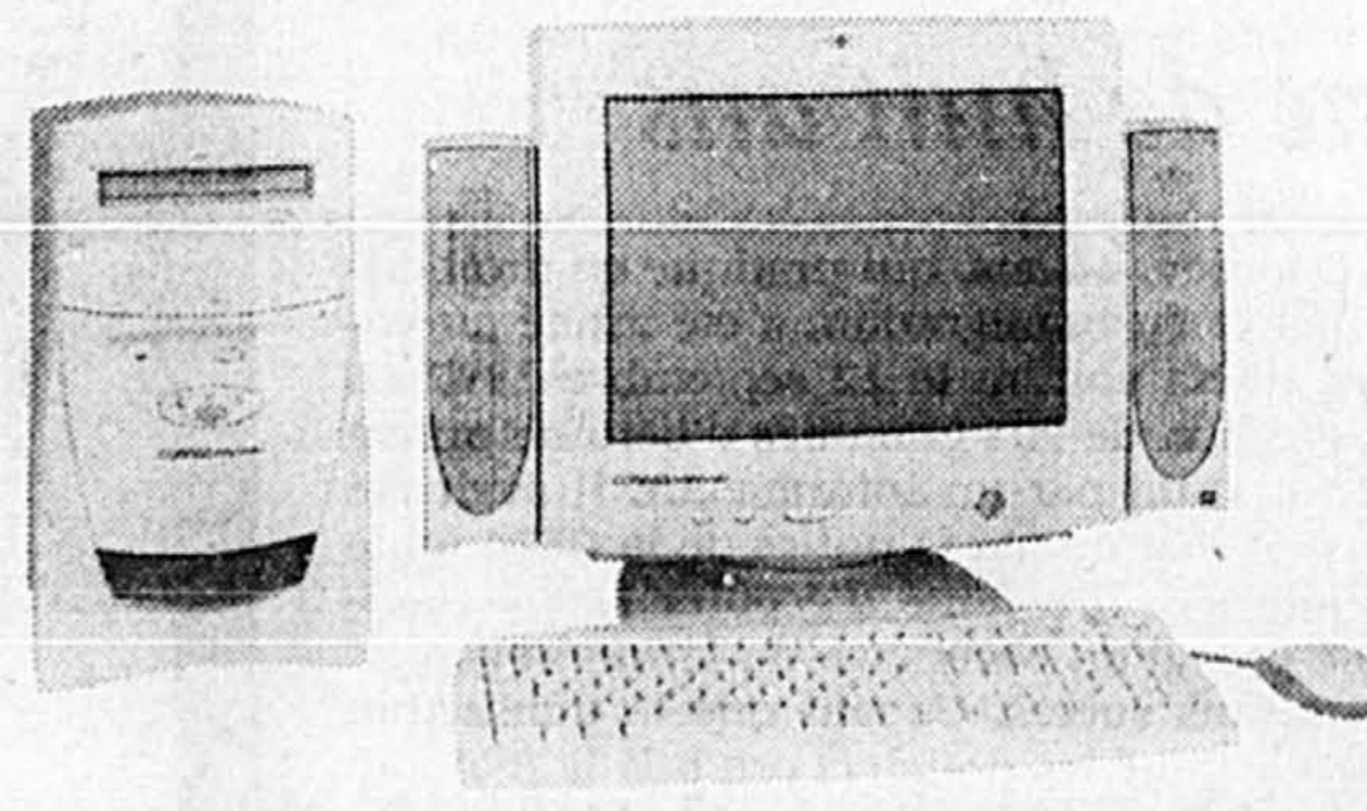


Vous vous souvenez du temps où on vous prédisait que vous pourriez faire vos achats, effectuer vos opérations bancaires et envoyer votre courrier au toucher d'un bouton ?

Ce temps est arrivé, au simple toucher du bouton d'accès Internet du Compaq Presario 5270. Explorez à fond le monde en ligne qui s'ouvre instantanément à vous. Mais l'accès instantané à Internet n'est qu'une simple indication du fait que cet



ordinateur est conçu expressément pour Internet. Le Compaq Presario 5270 est aussi prêt au modem câble et intègre un processeur Intel® Pentium® II à 450 MHz ainsi qu'un modem numérique de 1,5 Mbit/s max. pour un accès rapide. Alors, appuyez sur ce bouton. Vous verrez à quel point Internet est accessible. Pour un plus grand choix de réponses, de meilleures réponses, visitez le site [www.compaq.ca/lepresario](http://www.compaq.ca/lepresario) ou appelez au 1 800 567-1616.



© 1999 Compaq Canada Inc. Tous droits réservés. Compaq et le logo sont des marques de commerce et De meilleures réponses est une marque de service de Compaq Computer Corporation. Intel, le logo Intel et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation.

**COMPAQ** De meilleures réponses™

# Affaire classée

**B**runo Bresson, c'est ce jeune Français qui s'est fait dire par un agent d'immigration quand il est arrivé à Mirabel en décembre : « On vous a assez vu ici ! »

Bruno Bresson vit à Montréal avec son copain canadien. À la fin de son permis de séjour, l'automne dernier, il était allé faire un petit tour en France, pour mieux revenir et obtenir un nouveau permis. Bruno entre dans la catégorie des étrangers-conjoints qui vivent pratiquement ici, sans être immigrants reçus. L'obtention d'un nouveau permis de séjour est laissée chaque fois à l'appréciation de l'agent d'immigration au port d'entrée.

« On vous a assez vu ! » C'est comme ça que Bruno Bresson a été accueilli la dernière fois par un agent qui a cru bon d'ajouter : « Certains de mes collègues vous laisseraient rentrer, mais pas moi. Moi, je ne veux plus de vous ici. » Le jeune homme avait été menotté et conduit en prison.

Un incident parmi de nombreux autres rapportés dans cette chronique au cours des deux derniers mois. J'étais revenu sur le cas Bresson quand l'Immigration avait prétendu, pour se faire mousser devant la ministre, qu'il avait « disparu ». Non seulement M. Bresson n'a pas disparu, mais il s'est présenté comme prévu, mardi matin, devant le tribunal de l'Immigration au complexe Guy-Favreau. Il n'a même pas eu à passer devant l'arbitre. Comme il arrive couramment dans les dossiers sans complication, son avocat, M<sup>e</sup> St-Pierre, s'est entendu avec le représentant du ministère.

« Il s'est passé, rapporte M<sup>e</sup> St-Pierre, ce qui aurait dû se passer quand M. Bresson est arrivé à Mirabel. Le fonctionnaire a considéré M. Bresson comme un visiteur de bonne foi, et lui a accordé un permis de séjour qui se terminera fin mai. »

M. Bresson, qui a fait une demande pour devenir immigrant reçu, aura une réponse en mai. Tout est bien qui finit bien. Mieux, on me rapporte que la médiatisation des inci-

dents survenus ces derniers temps à Dorval et Mirabel aurait incité les autorités du ministère de l'Immigration à réactiver (rafraîchir?) le code de conduite des agents. Des cours de formation seraient même envisagés.

Plus important, on songe à obliger les simples agents à référer à un supérieur, pour approbation, les cas d'inadmissibilité. Avant que les visiteurs « illégaux » soient renvoyés ou incarcérés, leur dossier serait au moins soumis à un second avis. C'est bien la moindre des choses.

Enfin, des mesures seraient déjà prises pour que les gens qui attendent des visiteurs soient immédiatement avertis quand « leur visite » est retenue pour supplément d'enquête dans les bureaux de l'Immigration.

Eh bien ! voilà, mon vieux, je suis à peu près content. Pas absolument convaincu que tout cela n'est pas que du vent, mais tout de même, c'est un début. Paraît que l'autre matin, lors de la comparution de M. Bresson, les gens du ministère cherchaient M<sup>e</sup> Foglia, l'avocat. Petits comiques. Au lieu de vous foutre de ma gueule, invitez-moi donc à aller assister à la réception d'un avion, avec vos agents...

## La société des sociétés

Le Canadien National verse 500 000 \$ au fonds de développement de l'École de technologie supérieure.

L'Alcan verse 800 000 \$ à l'Université Laval.

La firme d'avocats Martineau Walker a versé 50 367 \$ à Centraide.

La Banque Nationale verse 50 000 \$ à Polytechnique.

La Société des alcools du Québec remet un chèque de 147 000 \$ à l'Institut de cardiologie.



Pierre  
FOGLIA

Les diplômés des Hautes Études commerciales ont ramassé 100 000 \$ pour leur alma mater... les Hautes Études commerciales.

Vidéotron donne 250 000 \$ au cégep Bois-de-Boulogne

La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys verse 33 000 \$ à la Croix-Rouge...

Les journaux du Québec consacrent plusieurs pages par semaine aux généreux donateurs de

notre société. Des pages pleines de photos (proportionnelles au don), montrant des gens en train de remettre des chèques.

Il y a deux façons de calculer la chose.

La première, se dire que cet argent remis à des écoles, des organismes de charité, pour les loisirs, la santé, se dire que ces sommes considérables qui viennent de l'entreprise privée, c'est autant d'argent, que nous, les contribuables, n'aurons pas à sortir de notre poche.

Yeah.

La seconde façon, c'est de se souvenir que ces dons ne sont pas vraiment des dons, mais des déductions d'impôts. Et que, au bout de compte, ces sommes d'argent sortent toujours et encore de vos poches.

Forcément. Ce que les entreprises ne paient plus en impôts, qui va le payer, pensez-vous ? Hé oui. Vous. Sauf que c'est pas vous qu'on remercie. C'est pas vous le héros. C'est pas vous sur la photo. C'est M. Chose de la Banque Royale. M<sup>e</sup> Machin de Pratt et Whitney. M. Duchnoll de Marconi.

L'effet pervers de cette charité, c'est qu'elle s'exerce, évidemment, selon le bon vouloir et les préférences du donateur. Exemple innocent : si l'État donnait 400 000 \$ pour encourager le tapinage artistique, on grimperait

dans les rideaux. On dirait et les pauvres ? Et les parcs ? Et les camps de jour ? Mais comme c'est la Banque Nationale, on dit merci beaucoup.

Un exemple moins innocent. Les dons des entreprises vont rarement aux facultés de lettres des universités. Plus volontiers aux HEC.

C'est comme ça que les choix de société sont de moins en moins faits par la société.

Et de plus en plus par les sociétés.

**LES COULEURS** — Je vous pose la question pour la cent millième fois ? Est-on en train de devenir tous fous ? Avez-vous entendu parler du crayon de couleur « Indian Red » que la compagnie Crayola va devoir rebaptiser parce que les Indiens américains trouvent que c'est un crayon de couleur raciste ! Une allusion malveillante à la couleur de leur peau, alors que pas du tout, pas une seconde même ! La mine rougeâtre, tirant sur le brun, de ce crayon a été nommée ainsi « Indian Red » parce que c'est exactement la couleur d'un pigment indien (des Indes), la couleur de la poudre que les femmes indiennes se mettent à la séparation des cheveux pour indiquer qu'elles sont mariées.

Anyway.

Faudra-t-il abolir aussi le bleu de Prusse pour contenter les Prussiens ? Renommer le jaune citron pour ne pas déplaire aux citrons, le caca d'oie pour ne pas vexer les oies, le noir comme chez le diable pour ménager le diable ?

Reste-t-il des naïfs pour croire que les Indiens sont rouges, les Chinois jaunes, les Nègres noirs et les Blancs un peu verts ? Reste-t-il un seul daltonien sur cette terre qui ne sache pas encore que l'Homme et sa fiancée sont devenus ternes ?

## Internet ne menace pas les langues autres que l'anglais, selon Finch

Presse Canadienne

Loin de faire disparaître les langues autres que l'anglais, Internet rapproche les gens qui partagent une même langue, une même culture, estime le président de Netscape Canada Todd Finch.

M. Finch prononçait une allocution, hier, devant l'Association marketing de Montréal et a répondu aux questions des journalistes.

On l'a invité à répliquer à l'auteur du livre

L'Establishment canadien, Peter Newman, qui avait soutenu, la veille, que le français et le mouvement indépendantiste québécois disparaîtraient par la force de l'Internet et de sa langue universelle : l'anglais.

Loin de là, réplique pour l'essentiel M. Finch. L'Internet « donne un moyen de communication commun à plusieurs communautés qui parlent la même langue, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en France », par exemple.

**QUOI DE NEUF A LA FIN DE MARS**  
AU 960 STE. CATHERINE O. AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL?

**A.G.O.L.**  
1899-1999

**F**vasion au coeur du Vieux-Québec

**Forfait Évasion**

A partir de **239\$** pour 2 personnes pour 2 nuits taxes en sus

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- Accès à la piscine intérieure/sauna et club santé
- 1 dîner/table d'hôte à « La Table du Manoir » pour 2 personnes
- Frais de services

FORAITS DISPONIBLES EN CERTIFICATS-CADREUX

44, Côte du Palais Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8  
Tel. : (418) 692-1030 Téléc. : (418) 692-3822  
www.manoir-victoria.com admin@manoir-victoria.com

1 800 463-6283

**Polaroid et L.L.Lozeau**  
vous ouvrent les portes!

**Samedi 20 mars 1999, de 10 h à 16 h**  
Venez rencontrer Monsieur Denis Bourdage, représentant des produits Polaroid pour tout savoir sur la photo instantanée et numérique grâce à Polaroid.

**Ensemble Polaroid Spectra**

- Appareil instantané compact
- Entièrement automatique
- Flash électronique incorporé
- Garanti 3 ans
- Incluant logiciel "Direct Photo"

**89,99\$**  
\* Après rabais du manufacturier.

**Papier à jet d'encre Polaroid en solde!**

4 x 6	(20)	8,99\$
8 1/2 x 11	(10)	8,99\$
8 1/2 x 11	(50)	41,99\$
11 x 17	(20)	35,99\$ glacé

**Imprimante Polaroid « Color Shot »**

- Imprimante photo numérique
- Des images claires, nettes et brillantes

**299,99\$**

**Numériseurs AGFA**

<b>Agfa Snapscan 1212u</b>	<b>Agfa Snapscan 1236s</b>	<b>Agfa Snapscan T1200</b>
• Numériseur à 1 passe	• 36 bits pour couleur	• 2 numériseurs dans 1!
• 36 bits pour couleur	• Format 8 1/2 x 11 po	• Réflexion ou transparent
• Format 8 1/2 po x 11 po	• Vitesse de transmission maximum 2MB/sec.	• Jusqu'à 9 600 ppi
• Interface USB	• Interface SCSI-2, 2x25 pins	• Format 8 1/2 po x 14 po
• Jusqu'à 9 600 ppi		• Interface SCSI-2

**229,99\$**      **369,99\$**      **1 039,99\$**

\*\* À l'achat d'un numériseur à plat Agfa, recevez gratuitement un emballage de papier photo Polaroid pour imprimante à jet d'encre 8 1/2 po x 11 po (10 feuilles).

Valide jusqu'au 1er avril ou jusqu'à épuisement des stocks.

**L.L.Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTO, VIDÉO ET DE L'IMAGERIE NUMÉRIQUE

6224, rue Saint-Hubert, Montréal • tél. : (514) 274-6577  
information@lozeau.com

**5 Jours de fête**  
SUR LA COLLECTION CUIR

**Du 17 au 21 mars**

**ROCHIE BOBOIS**  
PARIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR.

Montreal, 505, avenue du Président Kennedy,  
H3A 3H2. Tel. (514) 350-9070.  
www.rochie-bobois.com

PARIS • LONDRES • BRUXELLES • BARCELONE • GENÈVE • NEW YORK • MILAN • TOKYO

## Île de Montréal

# Les coûts d'un train Montréal/aéroport de Dorval: entre 50 et 180 millions, selon une étude inédite

ANDRÉ NOËL

L'aménagement d'un lien ferroviaire entre le centre-ville de Montréal et l'aéroport de Dorval coûterait entre 50 et 180 millions de dollars, selon la voie empruntée, a dit hier Florence Junca-Adenot, présidente-directrice générale de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

L'AMT a fait une étude sur ce sujet avec la firme Aéroports de Montréal (ADM), une société privée qui gère les aéroports de Dorval et de Mirabel. L'étude est terminée depuis trois semaines, mais n'est toujours pas publique.

« Nous avons envisagé quatre scénarios, a dit hier Mme Junca-Adenot, mais notre décision n'est pas prise. En fait, à l'AMT, nous n'avons toujours pas décidé si nous

voulons investir dans ce lien ferroviaire. »

La présidente du conseil d'administration d'ADM, Nycol Pageau-Goyette, fait la promotion du projet, qui faciliterait l'accès à l'aéroport. Actuellement, la congestion routière allonge beaucoup le temps de déplacement depuis le centre-ville. Cependant, il n'est pas clair qui financerait le lien ferroviaire. L'AMT — une agence du gouvernement québécois — est intéressée à

faire sa part seulement si cela profite au transport des banlieusards. Pour l'AMT, il serait plus avantageux de faire le lien avec la ligne nord (Deux-Montagnes), car cette ligne fonctionne à plein régime. L'ajout de nouveaux trains permettrait à plus de passagers de l'emprunter. En revanche, ce lien coûterait plus cher à construire qu'un lien avec la ligne ouest (Rigaud).

Par ailleurs, le ministère des Transports tarde à annoncer le réaménagement du carrefour Dorval, qui accélérerait le temps de déplacement entre l'aéroport et l'autoroute 20. Le projet, qui coûtera au moins 36 millions, devra faire l'objet d'audiences publiques avant d'être accepté. Il faut compter entre un an et un an et demi seulement pour avoir les autorisations environnementales, sans lesquelles les

travaux ne peuvent pas commencer.

Divers groupes profiteront des audiences publiques pour nier la justification du projet. Ainsi, la Ville de Mirabel a adopté une résolution demandant que l'argent soit plutôt investi dans un lien avec Mirabel, où, estime le maire Hubert Meilleur, il faudra tôt ou tard rapatrier tous les vols.

Une autre annonce est sans arrêt reportée: celle de la jetée internationale permanente à l'aéroport de Dorval. Lorsque les vols internationaux ont été déménagés de Mirabel à Dorval, ADM a aménagé une jetée temporaire pour faciliter l'embarquement et le débarquement des passagers des vols internationaux.

Mais il suffit que deux gros porteurs se posent en même temps

pour créer des problèmes d'engorgement. La jetée permanente, qui doit être financée par les frais d'aéroport prélevés par ADM, devrait remédier à cette situation.

Or, la construction coûtera très cher. Le dernier terminal international de l'aéroport de Vancouver a coûté 260 millions de dollars, pour 16 appareils. Il n'est pas clair, encore, où sera construite la jetée internationale à Dorval. Il est question qu'elle soit faite vers le nord, ce qui pourrait condamner une des trois pistes de l'aéroport.

Les plans de la jetée devaient être divulgués l'année dernière. En février, la porte-parole d'ADM, Diane Roch, avait dit qu'ils le seraient au mois de mars. La semaine dernière, Mme Roch a dit qu'aucune annonce ne serait faite avant la mi-avril.

## STCUM: un nouveau comité du service à la clientèle

ÉRIC TROTTIER

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a aboli hier soir son comité d'examen des plaintes pour le remplacer par un nouveau comité, celui du service à la clientèle.

La décision a été prise au cours d'une assemblée publique du conseil d'administration du transporteur.

Créé en 1987, le comité d'examen des plaintes devait étudier plus de 200 plaintes « graves » par année déposées par les usagers contre les employés de la STCUM (les chauffeurs d'autobus malpolis ou agressifs, dans la plupart des cas), et en assurer le suivi.

Le président de la STCUM, Frank Zampino, a voulu donner un « dynamisme nouveau » à ce comité, en permettant à ses membres de jouer un rôle plus important dans l'entreprise. Dorénavant, le comité du service à la clientèle, en plus de recevoir les plaintes graves, devra faire des recommandations au conseil de la STCUM sur les grandes orientations que la société de transport devrait adopter pour améliorer son service, donner son avis sur la politique de tarifs, etc.

Le comité est composé de trois membres du conseil de la STCUM, soit Pierre-Yves Melançon, Ginette Marotte et Yves Leblanc. En font partie également le directeur général de la STCUM, Jacques Fortin, ainsi que la directrice du service à la clientèle, May Kaine.

Comme prévu, la STCUM a adopté hier soir un plan de rajeunissement de ses équipements informatiques pour assurer un passage sans heurt à l'an 2000. La STCUM a accordé des contrats de 2,4 millions pour remplacer une partie de ses ordinateurs et de ses programmes informatiques.

## Ottawa promet de rapatrier Pascal Hudon

RIMA ELKOURI

Le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a indiqué hier que le gouvernement canadien demandera le rapatriement de Pascal Hudon dès que le résultat de sa requête en appel sera connu au Mexique. Cette demande sera faite en vertu de l'accord entre le Canada et le Mexique sur le transfert des prisonniers.

Richard Hudon, père du jeune emprisonné au Mexique pour avoir eu en sa possession des objets archéologiques mayas, ne voit cependant rien de nouveau ou d'encourageant dans cette annonce. « Ça ne nous avance en rien! Le problème, c'est l'amende! » a-t-il confié à *La Presse* hier soir. Rapatrier son fils au pays reste impossible tant et aussi longtemps que l'amende ne sera pas payée ou annulée, explique-t-il.

Pascal Hudon, 20 ans, originaire d'Otterburn Park, en banlieue sud de Montréal, a été condamné à un an de prison et à 72 000 \$ d'amende après que des militaires mexicains l'eurent pincé avec huit objets mayas, à Palenque, dans le Chiapas, le 1<sup>er</sup> janvier.



Des centaines d'étudiants ont manifesté hier dans le hall d'honneur du pavillon principal de l'Université de Montréal dans l'espoir de faire entendre leurs doléances de vive voix au recteur de l'institution. Ils ont finalement quitté les lieux après avoir « discuté » avec le doyen de la faculté des études supérieures.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

## Manif contre la hausse annoncée des droits à l'Université de Montréal

MARC THIBODEAU

Des centaines d'étudiants de l'Université de Montréal (UdeM) ont occupé hier pendant près de deux heures le hall d'honneur du pavillon principal de l'institution. Ils espéraient rencontrer le recteur de l'université, Robert Lacroix, pour protester contre son projet d'augmenter, d'ici l'été 2000, les droits des étudiants en rédaction de 55 \$ à 556 \$.

Patrick Lebel, secrétaire général par intérim de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAECUM), estime qu'une telle hausse ne ferait qu'augmenter le taux d'abandon aux cycles supérieurs. Il juge que l'université devrait accroître ses pressions sur le gouvernement pour qu'il hausse le niveau de financement des universités plutôt que de plonger dans les poches des étudiants, qui sont déjà, rappelle-t-il, en situation précaire.

Selon M. Lebel, les étudiants n'hésiteront pas dans les jours qui viennent à « utiliser tous les moyens à leurs dispositions » pour contraindre la direction à faire marche arrière. Ils envisagent notamment de bloquer certains accès de l'université.

La FAECUM avait organisé hier midi une assemblée générale pour discuter des mesures à prendre pour protester contre le plan annoncé. La rencontre a été interrompue lorsque l'idée d'occuper le hall d'honneur a été lancée. Bien que quelques étudiants aient invité leurs pairs à défoncer la porte du bureau du recteur, aucun incident n'est survenu, les manifestants se contentant plutôt de réclamer M. Lacroix, qui était absent, selon la direction.

C'est finalement le doyen de la faculté des études supérieures, Louis Maheu, qui est venu discuter avec les étudiants. Il a indiqué que la direction « prenait bonne note » de leurs doléances et les considèrerait avant de prendre une décision finale.

Lors d'une entrevue subséquente, M. Maheu a précisé que les revenus additionnels qui découleraient des nouvelles mesures — « si elles sont adoptées », a-t-il insisté — seraient de 2 à 2,5 millions de dollars. L'université dit vouloir améliorer avec cette somme l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs, notamment en « accélérant le renouvellement » du corps professoral. Elle promet aussi d'utiliser 25 % des revenus pour accroître les bourses offertes aux étudiants, ce qui, juge M. Maheu, n'est en rien paradoxal.

Les mesures controversées devaient être débattues hier au comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Le comité exécutif doit ensuite prendre une décision finale dans ce dossier, ce qui sera fait « dans les prochaines semaines », note M. Maheu, qui n'écarte pas d'autres discussions avec les représentants des étudiants.

Si elle va de l'avant, l'UdeM emboîtera le pas à l'Université McGill et à l'Université Laval. L'Université de Sherbrooke étudie aussi un tel scénario.

Hier, le chef libéral Jean Charest, qui visitait l'Université Laval, a indiqué que ces hausses allaient à l'encontre de la promesse du gouvernement québécois de ne pas accroître les droits de scolarité durant son mandat. Il a promis à une centaine d'étudiants venus l'entendre, qu'il défendra ce dossier en leur nom à l'Assemblée nationale.

## Têtes d'affiche

■ Parmi les nombreuses activités au programme ce mois-ci, signalons la tenue de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. L'Association du Québec pour l'intégration sociale en profite pour rappeler que malgré les difficultés que vivent les personnes ayant une déficience intellectuelle (dont les causes sont multiples), on assiste à des progrès. Aussi rendra-t-on hommage vendredi à la réussite d'hommes et de femmes qui ont su surmonter leurs difficultés, comme à ceux qui ont contribué à l'intégration sociale des déficients intellectuels. Renseignements: 725-7245.



Raymond Martel

■ Dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, le doyen Jacques Dumas, a ouvert les festivités en rendant hommage à la famille Martel qui, avec ses cinq générations de pharmaciens, est la plus ancienne famille de pharmaciens au Canada. Elle compte dix pharmaciens depuis 1870, dont Raymond Martel, actif depuis 50 ans. La famille tient une pharmacie à Loretteville depuis 125 ans.



Pierre Leclerc

■ Ayant le souci de sauver éventuellement des vies, Jeunesse au soleil, qui intervient à l'occasion de sinistres, est en train de constituer un répertoire des personnes seules ou en difficulté, tout particulièrement les personnes âgées. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées et dans la suite à donner aux situations d'urgence auxquelles Jeunesse au soleil a dû faire face, notamment lors de la crise du verglas. Pour faire connaître les adresses et numéros de téléphone de personnes isolées, on peut communiquer au services aux aînées de Jeunesse au soleil, tél. 842-6822.

deuxième année que leur directrice de chorale, Marie-Anne Hervieux, a initiés au répertoire des chansonniers québécois. L'annonce de la remise du prix sera faite demain et la remise officielle en juin seulement. Renseignements: 624-8941.



André Hébert

■ Vice-président pour la région Est de Montréal de la Banque Royale, André Hébert, a remis un don (4000 \$) de cette banque à la Fondation de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. Cette fondation vient en aide aux personnes atteintes de maladie mentale.

■ Un Jeannot Lapin (*Bugs Bunny*) courant sur fond de signal routier d'arrêt, est mis en vente (2 \$) par les magasins Zellers, afin de recueillir des fonds pour la recherche sur la fibrose kystique. Ces autocollants du célèbre personnage de bande dessinée peuvent être apposés dans une fenêtre pour attirer les lapins en chocolat pour Pâques. Tous les profits sont remis à la Fondation canadienne de la fibrose kystique.

■ Le département des techniques administratives du collège de Rose-

mont a décerné son trophée Futures gestionnaires à l'équipe formée de Pierre Binette, Tania Ramirez, Margoly Carrizalez et Anthony Weimers, qui ont remporté un jeu de simulation de gestion d'entreprise.

■ Congrès des Alcooliques anonymes à Québec, ce week-end. Le tout débute vendredi à 20 h. Ouverte à tous, cette rencontre des personnes qui ont choisi d'arrêter de boire comportera plusieurs témoignages. Le tout a lieu à l'hôtel Le Concorde, jusqu'à dimanche.



André Monette

■ Le prix d'échange internationale de l'Association des scouts du Canada vient d'être décerné à André Monette et son poste pionnier, le 218<sup>e</sup> Radisson, de LaSalle, pour un projet d'implantation du scoutisme dans un village d'Haïti. Ce prix vise à souligner la réalisation d'activités humanitaires.

Adressez vos communications à:  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

# Trop de délinquants dans les voies réservées

Les contraventions suivront la campagne de sensibilisation



ANDRÉ NOËL

Trop d'automobilistes violent l'interdiction de rouler dans les voies réservées aux autobus et aux taxis, a dit hier l'inspecteur Jacques Lelièvre, chef de la Section de la sécurité routière et de la circulation au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

Le SPCUM et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ont lancé une campagne, hier, pour inciter les automobilistes à respecter ces voies qui ont été créées pour augmenter la fluidité du transport en commun. Les amendes s'ajoutent à la publicité.

« Une seule opération policière menée pendant quelques semaines en septembre dernier sur le chemin de la Côte-des-Neiges a résulté en plus de 700 constats d'infraction, a

dit M. Lelièvre. Dans certains cas, les violations du règlement entraînent des accidents mortels. »

C'est ce qui est arrivé à un piéton, renversé par une voiture qui roulait à contresens dans une voie réservée du boulevard Pie-IX, l'automne dernier, a ajouté l'inspecteur. Souvent, les victimes sont des personnes âgées (qui forment 50 % des piétons tués chaque année).

Les automobilistes qui roulent dans les voies réservées sont passibles d'une amende de 135 \$. Dans le cas d'une voie à contresens, l'amende est de 400 \$, plus quatre points d'inaptitude. Les cyclistes et les piétons qui s'aventurent dans les voies réservées sont passibles d'une amende de 27 \$.

« Le respect des voies réservées, c'est une question de bon sens, de respect, de sécurité et de civisme, a

dit Florence Junca-Adenot, présidente-directrice générale de l'AMT. Ces voies incitent les citoyens à utiliser le transport en commun. Sans elles, il y aurait plus de voitures dans les rues, la circulation serait plus dense et la pollution augmenterait. »

On compte 12 voies réservées dans la région métropolitaine, qui s'étendent sur 50 kilomètres. L'ouverture de voies est prévue sur une trentaine d'autres kilomètres au cours des trois prochaines années, surtout en banlieue. L'AMT prévoit ainsi l'ouverture de voies entre Laval et Saint-Laurent, depuis le Carrefour Laval; entre Repentigny et le centre-ville de Montréal, en empruntant la rue Notre-Dame; entre Laval et Terrebonne sur l'autoroute 25; sur la route 116 (Rive-Sud); et une autre voie vers Vaudreuil-Soulanges en traversant la réserve mohawk de Kahnawake.

L'inspecteur Jacques Lelièvre, du SPCUM, et Florence Junca-Adenot, de l'Agence métropolitaine des transports, ont lancé une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes qui empruntent les voies réservées aux autobus et taxis.

## Une formation sur mesure

Environ 80 % des participants au programme Intégration-Jeunesse décrochent un emploi

LILIANNE LACROIX

« L » a tique est visible à l'oeil nu. C'est un type d'arachnides allongé, brun, qui fait une bosse sur l'animal... »

Devant la classe où deux garçons seulement côtoyaient une dizaine de filles, une des étudiantes présentait le résultat de ses recherches. De temps à autre, le vétérinaire, Dominique Jasmin, l'interrompait pour ajouter un détail, une précision.

Comme les autres, Fanny Viau, 23 ans, en était presque à ses derniers cours avant de devenir officiellement conseiller animalier: « J'ai déjà un emploi garanti dans une animalerie, dit-elle. Je serai affectée surtout à la section des poissons et des reptiles. C'est super! »

Intégration-Jeunesse s'adresse aux jeunes adultes de 18-30 ans prestataires de l'assistance sociale, chômeurs ou sans revenu, désireux d'obtenir un emploi. Pendant une période variant entre six mois et un an, ils apprendront un métier avec des professeurs qui viennent eux-mêmes de l'industrie.

En sortant de leurs cours, près de 80 % des jeunes décrochent un emploi. Si son succès étonne, la formule pourtant n'a rien de sorcier.

Directement branchés sur l'industrie où ils recrutent d'ailleurs leurs formateurs, les dirigeants d'Intégration-Jeunesse n'offrent des cours que dans les domaines où les débouchés sont prometteurs et se font un point d'honneur d'adapter leurs cours aux besoins sans cesse changeants du marché.

L'alternance travail-études étant une règle de fonctionnement pour l'organisme, les jeunes eux-mêmes vont rapidement tester leur choix sur le marché du travail. Grâce à des ententes avec des employeurs,

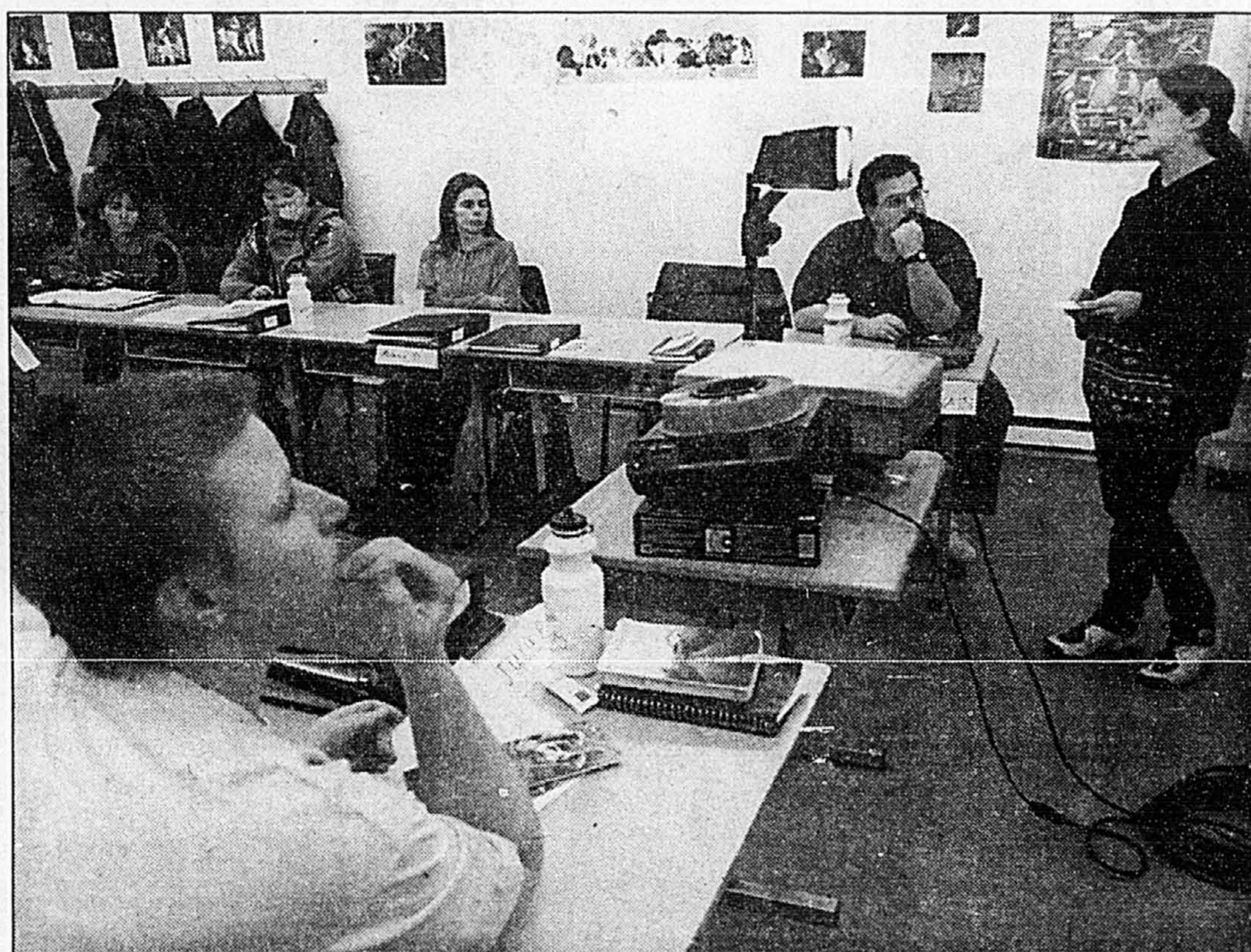


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Chats, chiens, oiseaux, rongeurs... les étudiants désireux de devenir conseillers animaliers se familiarisent avec les connaissances théoriques sur les animaux familiers avant d'aller tester le côté pratique lors de stages dans des animaleries.

Intégration-Jeunesse s'assure que les jeunes puissent régulièrement être admis en stage dans différentes entreprises. Deux semaines de cours par exemple, puis on va tester pendant une semaine ces nouvelles connaissances en milieu de travail.

« Mon DEC en administration-marketing ne m'avait jamais vraiment servi et j'en avais assez de la vente dans laquelle j'avais travaillé jusque-là. J'avais le goût d'un emploi plus technique, déclare Gino Gagné, 26 ans, qui a préféré le cours de technicien d'entretien de

photocopieurs. Avec ce cours, on alterne tout le temps entre théorie et pratique. Ça permet rapidement de voir si on a échappé quelque chose dans le cours. »

Après avoir perdu son emploi comme caissière dans un supermarché, Marie-Lou Perreault ne voulait

plus retourner dans ce cercle vicieux du travail ardu pour un bien petit salaire. En terminant son cours de commis en information documentaire électronique, « une sorte de super-secrétaire », dit-elle, elle devrait pouvoir travailler dans une des compagnies où elle a fait un stage... « s'ils trouvent l'argent pour créer le poste ». Après avoir créé un plan de classement, Marie-Lou a l'impression d'avoir fait sa place dans la compagnie.

Technicien-vendeur en articles de sport, conseiller technique en communication sans fil, conseiller-vendeur en quincaillerie, les cours offerts répondent à des besoins bien précis. « C'est véritablement un métier qu'on leur apprend, déclare la directrice générale, Sylvie Baillargeon. Trop souvent, ce genre de cours ne répond pas aux besoins du marché. Ou parfois, les programmes ne sont pas adaptés aux personnes. Ici, on essaie de mettre toutes les chances de notre bord. En alternant travail et études, on se rend vite compte si le domaine choisi ne convient pas à l'un ou à l'autre. »

Ce qu'on apprend aussi aux jeunes, c'est comment fonctionne le monde du travail. « Un matin, je ne suis pas rentrée à mon stage. Ça ne marche pas de même. Ils nous poussent toujours à faire notre maximum tout en nous encourageant. Ça m'a donné confiance », a admis Fanny.

En plus des cours, Intégration-Jeunesse offre aussi un tout autre programme d'aide à l'emploi pour les jeunes qui les consultent.

« La difficulté, c'est de rejoindre les jeunes sans emploi. Ils jobinent à gauche et à droite puis à un moment, découragés, ils cessent de faire des démarches. Il est alors très difficile de les atteindre », admet Mme Baillargeon.

Fondé en 1980, Intégration-Jeunesse dispense ses services gratuits à Montréal et à Québec. On peut joindre l'organisme au 598-7319.

EN BREF

Accident mortel

Un homme de 78 ans est mort hier soir après avoir été happé par un autobus de la STCUM au coin du boulevard Saint-Michel et de la rue Legendre, à Montréal. L'accident s'est produit peu avant 16 h. Les ambulanciers n'auraient au départ constaté que des blessures mineures. Toutefois, en début de soirée, l'hôpital informait la police que l'homme venait de mourir. La police n'a pu retrouver aucun témoin.

Les Kurdes remangent

Cédant aux pressions des autorités de la prison, trois hommes d'origine kurde emprisonnés au centre de détention de Rivière-des-Prairies ont mis fin hier à une grève de la faim entamée le 6 mars. Cihan Kerac, Uysuf Gulcicek et Aydin Camkiran, doivent demeurer derrière les barreaux en attendant leur procès à la suite de la manifestation devant l'ambassade de Turquie à Ottawa, le 17 février, ainsi qu'au saccage de la Banque nationale de Grèce à Montréal, le 19 février.

Coupable d'évasion fiscale

Marc Beaulieu, président de Gestion Marc Beaulieu, de Laval, a été reconnu coupable d'évasion fiscale. M. Beaulieu a omis de déclarer des revenus totalisant 135 650 \$ en 1991 et 1992. La Cour du Québec à Laval l'a condamné à une amende de 10 000 \$. Si l'amende demeure impayée d'ici six mois, M. Beaulieu devra purger une peine de 90 jours de prison.

DE BONS ALIMENTS POUR DEVENIR GRAND

présente le

**SALON MATERNITÉ PATERNITÉ ENFANTS**

**18-19-20-21 mars 1999**

Place Bonaventure - Montréal

**150 EXPOSANTS**

NAISSANCE • SANTÉ • CONSEILS  
ALIMENTATION • CONSOMMATION  
NOUVELLES TECHNOLOGIES  
MODE • SPECTACLES  
HALTE-GARDERIE

Pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans.

www.petitmonde.qc.ca  
www.parentsdujourd'hui.com

Marc-André Coallier vous attend au **VRAI SALON** des parents et des futurs parents!

«les enfants... on les aime!»

Horaire:

Jeu. 18 mars 10h à 21h  
Ven. 19 mars 10h à 21h  
Sam. 20 mars 10h à 21h  
Dim. 21 mars 10h à 18h

Admission:

Adulte: 9\$  
Ainé: 7\$  
12 ans et moins: gratuit

Renseignements:

**BENOIT ROMERO**

(514) 272-8885

**PLANCHES À VOILE**

**mistral**

Tous les modèles '99 sont arrivés.

**Vente présaison jusqu'au 30 mars**

10% à 30% sur tout le stock en magasin

skis nautiques, wakeboards, vêtements isothermiques

**SHARKS**

313, boul. Cartier, Laval (450) 663-5543

## Rive-Sud/Montérégie

## Places temporaires pour les jeunes en difficulté

MARTHA GAGNON

Incapables d'assurer un hébergement adéquat à plusieurs jeunes dans un délai raisonnable, les centres jeunesse de la Montérégie ont obtenu une aide financière afin d'ouvrir 43 lits supplémentaires dans des centres de réadaptation à Chambly et à Sherbrooke pour une durée de trois mois.

Cette mesure a été annoncée hier par le directeur des centres jeunesse, André Brunelle, et celui de la protection de la jeunesse, Jean-Pierre Hotte. Cette aide de 584 000 \$ arrive au moment même où la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse demande une injonction pour fermer définitivement le centre de dépannage le Transit, à Saint-Luc, jugé vétuste, et empêcher que des jeunes ne soient hébergés ailleurs dans des conditions inadéquates.

La demande d'injonction interlocutoire doit être présentée aujourd'hui au palais de justice de Longueuil. À en juger par les mesures annoncées, la décision de la Commission de soumettre le dossier à la cour a déjà produit des effets.

Selon M. Brunelle, les centres jeunesse ont reçu l'assurance du ministre délégué à la Jeunesse, Gilles Baril, que des mesures permanentes seront adoptées prochainement pour améliorer les services en réadaptation.

« Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un plan de redressement qui sera rendu public d'ici le 1<sup>er</sup> avril », affirme le directeur.

À son avis, il n'y a pas lieu de construire de nouveaux centres d'accueil, mais d'augmenter le nombre d'éducateurs, de soutenir davantage les familles d'accueil, et surtout de créer des foyers de groupes et autres ressources dans la communauté. On évalue à 155 le nombre de places nécessaires.

« Nous voulons des ressources

plus légères, moins institutionnelles, précise-t-il. Surtout des ressources permanentes. La région est complètement démunie dans le domaine de la santé mentale, de la toxicomanie et autres services de soutien. »

Par ailleurs, Dominique Lebel, l'attaché de presse du ministre Baril, a confirmé qu'une aide financière accrue serait accordée vers la mi-avril aux centres jeunesse des régions de la Montérégie, de Laurentides-Lanaudière et de Chaudière-Appalaches. « Nous sommes conscients des difficultés que vivent ces centres et nous allons agir rapidement », dit M. Lebel.

Jusqu'en juin, les jeunes seront réhabilités au centre de réadaptation de Chambly et au Relais Saint-François, à Sherbrooke, où des unités supplémentaires ont été ouvertes.

« Ce n'est pas l'idéal, explique M. Hotte. Certains devront s'éloigner de leur milieu familial, mais il auront au moins des services. »

## Progrès malgré tout

Les centres de la Montérégie ont réussi, malgré le sous-financement

chronique, à diminuer les listes d'attente au cours des dernières années. « Ça régresse lentement, mais ça régresse », affirme M. Brunelle.

Actuellement, il y a 92 jeunes en protection qui attendent que leur cas soit évalué et 125 pour lesquels des mesures ont été proposées mais pas encore appliquées.

Le délai d'attente peut aller jusqu'à un mois pour l'évaluation et deux mois avant que le dossier ne soit pris en charge et que les services appropriés soient donnés. On compte 6000 signalements par année.

À la liste d'attente s'ajoutent aussi des jeunes pour lesquels il n'y a pas de place en centre de réadaptation. Hier, ils étaient 14, mais ce nombre peut s'élever à 20 et même 30 dans les périodes les plus difficiles.

« Ces jeunes passent parfois de longs moments dans des unités de transition sans recevoir les services

psychosociaux nécessaires, reconnaît M. Brunelle. Une situation que nous n'avons jamais essayé de cacher. Au contraire, cela fait des années que nous nous plaignons, soit bien avant l'intervention de la Commission des droits. Des jeunes ont même déjà été hébergés dans des motels. »

M. Brunelle assure toutefois que la situation de la Montérégie est bien différente de celle des centres jeunesse des Laurentides qui sont sévèrement critiqués. « On ne peut mettre en doute notre administration, dit-il. On a toujours fait de notre mieux. Plus de 80 % des ressources sont consacrées à l'aide directe à la jeunesse. Mais le principal problème demeure le manque de financement. Plus de 300 000 jeunes de 17 ans et moins vivent sur notre territoire. Les besoins sont énormes. »

**« Plus de 300 000 jeunes de 17 ans et moins vivent sur notre territoire. Les besoins sont énormes. »**

## Un virage bien raté

PC et La Presse  
GRANBY

Un camion-remorque a effectué une spectaculaire embardée hier vers 13 h sur l'autoroute 10, à la hauteur de Granby, après s'être retrouvé dans la voie inverse.

Le camion-remorque, venant du Kentucky, se rendait livrer à Sherbrooke une cargaison de paniers en plastique, lorsque l'accident est survenu.

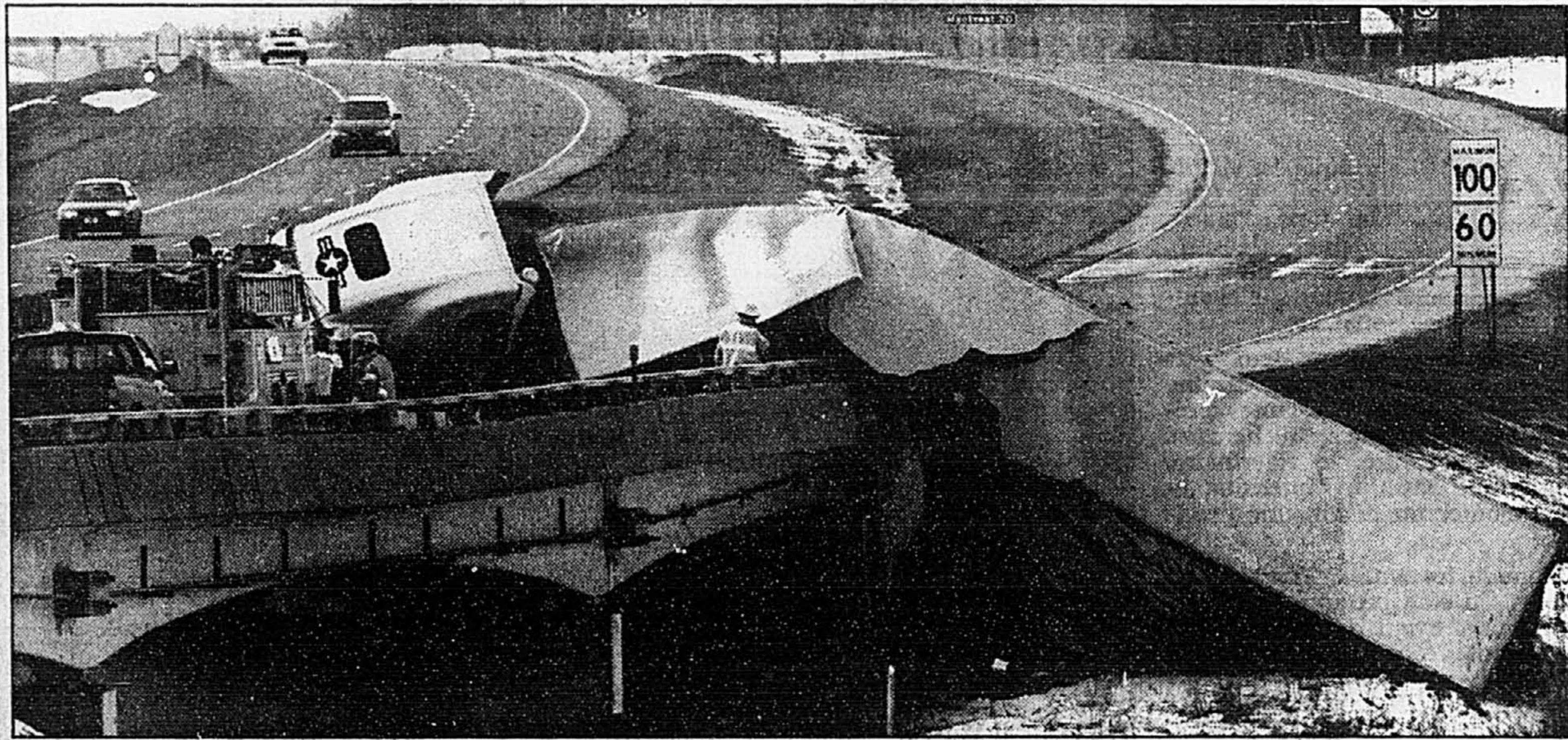
Le tracteur est venu s'immobiliser contre le parapet, tandis que la remorque s'est retrouvée suspendue au-dessus de la rivière Yamaska.

« Je circulais normalement vers Sherbrooke, dans la voie de gauche. À la sortie d'une légère courbe, la roue avant gauche du tracteur est descendue dans l'accotement mou du terre-plein. Impossible de ramener le camion sur la chaussée », a déclaré le chauffeur du camion-remorque, Bill Napier, un Américain de 61 ans.

« J'ai vu qu'il n'y avait personne venant dans l'autre sens. En une fraction de seconde, je savais que je devais m'aligner dans cette voie », a-t-il poursuivi.

M. Napier s'en est sorti sans une égratignure. Son collègue, qui dormait dans la cabine arrière, a subi quelques ecchymoses. Il a été amené au centre hospitalier par ambulance, par mesure de prudence.

L'autoroute a dû être fermée à la circulation pendant quatre heures en direction de Montréal.



La remorque s'est retrouvée suspendue au-dessus de la rivière Yamaska.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Escort SE 99  
berline ou familiale

**239 \$/mois**

LOCATION 36 MOIS  
TRANSPORT INCLUS  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

OPTION **0 \$** COMPTANT DISPONIBLE

Inclut climatiseur et  
transmission automatique  
valeur de 2 100 \$



**100 VÉHICULES PAR JOUR!  
6000 EN 60 JOURS!  
LOUEZ SANS DÉPÔT DE SÉCURITÉ,  
TRANSPORT INCLUS!  
VENEZ FAIRE UNE OFFRE AVANT  
QUE LA COUR NE SOIT VIDE!**

- Direction assistée
- Deux rétroviseurs à réglage électrique
- Entrée sans clé à télécommande

JUSQU'À **1000 \$!**  
DE RABAIS AUX **DIPLÔMÉS!**

 **FORD**

**Vos concessionnaires Ford et vos  
concessionnaires Lincoln Mercury**  
[www.acfmq.qc.ca](http://www.acfmq.qc.ca)

  
  
 CAMIONS FORD

Photos à titre indicatif seulement. Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds de 1995 \$ et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

## La dolce vita rue Saint-Denis

Quelques rayons de soleil, un mercure qui s'aventure délicieusement au-dessus de zéro... Il n'en fallait pas plus pour faire un pied de nez à l'hiver et ranimer enfin les terrasses de la rue Saint-Denis. Verre de vin rouge à la main, Isabelle Tremblay a savouré cet avant-goût du printemps en compagnie de Carole Savard, au café-bistro Côté-Soleil.

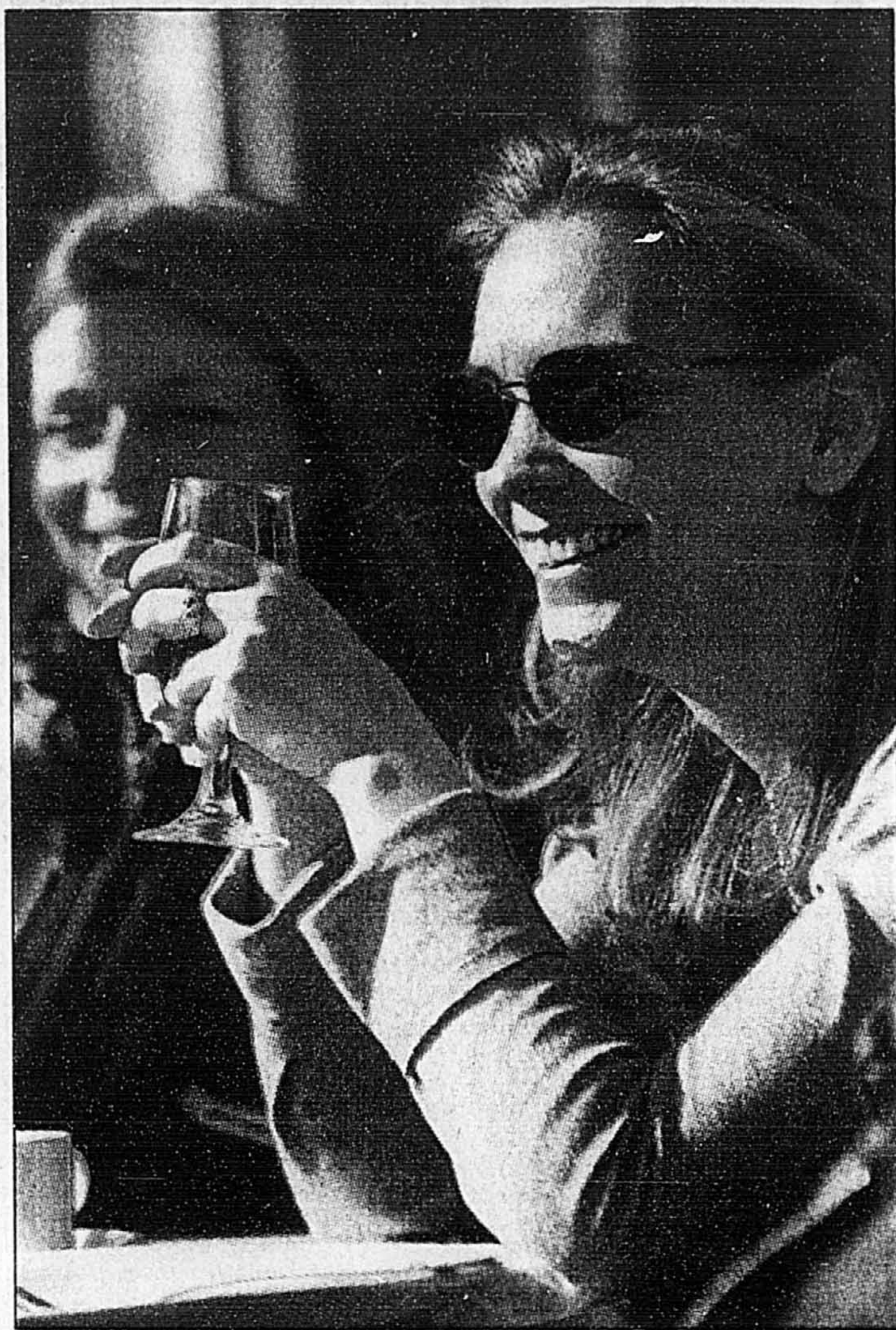


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

## La FTQ craint la perte de 5000 emplois chez Desjardins

Presse Canadienne

La FTQ craint que le projet de reconfiguration du Mouvement Desjardins n'entraîne la perte de 5000 à 7000 emplois, qui s'ajouteraient aux 5000 postes supprimés à la réingénierie, il y a quelques années.

À quelques jours du 17<sup>e</sup> congrès des dirigeants des caisses Desjardins et des assises annuelles du Mouvement Desjardins, la FTQ a tenu une conférence de presse hier pour faire part de ses inquiétudes au sujet du processus de fusion des caisses dans toutes les régions et de la proposition de faire disparaître les 11 fédérations régionales au profit d'une fédération unique.

« Nous reconnaissons la légitimité de la démarche de la direction de Desjardins, a déclaré le vice-président de la FTQ, M. Michel Lajeunesse. Mais nous nous y opposons par tous les moyens si la façon de s'y prendre contribue à détériorer les emplois, la santé des employés et les services à la population. »

La FTQ craint la disparition de 400 des 1200 caisses existantes. Avec la disparition des 11 fédérations régionales, le Mouvement Desjardins pourrait perdre en tout entre 5000 et 7000 emplois.

Le porte-parole du Mouvement Desjardins, M. André Chapleau, a

soutenu qu'il y avait là une nette exagération.

Il a affirmé que le Mouvement Desjardins n'avait pas encore évalué le nombre d'emplois qui seraient affectés par la disparition des fédérations régionales parce que pour l'instant, il ne s'agissait que d'une proposition à être présentée aux dirigeants de caisses populaires.

Il a expliqué que même si les 11 fédérations régionales devaient disparaître, la fédération unique installerait des bureaux régionaux qui devraient être dotés de personnel.

Il a ajouté que le processus de fusion des caisses populaires n'entraînera pas la disparition de 400 caisses. Les caisses fusionnées resteront sur place, devenant des points de service.

La FTQ a cependant soutenu qu'une fois devenue « point de service », une caisse ne dépendait plus que du bon vouloir du conseil d'administration de la caisse mère quant à son avenir et à la nature de ses services.

La FTQ a demandé à ce que les règles qui régissent les fermetures ou les fusions de caisses, soit l'accord de 66 % des sociétaires présents en assemblée générale, s'appliquent de la même façon aux fermetures et aux fusions de points de service.



dorénavant, vous devrez vraiment allonger le bras

pour prendre votre magazine *Canadien*

nous avons ajouté jusqu'à 38 cm d'espace entre nos luxueux sièges de notre nouvelle Classe Affaires internationale. voilà qui vous donne encore plus de place pour les jambes et pour vous étirer pendant le voyage.



Canadien  
www.cdnair.ca

# Le Collège des médecins propose de revoir l'organisation des services psychiatriques aux jeunes

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le Collège des médecins proposera sous peu une nouvelle organisation des services médicaux en santé mentale, dans le but de faciliter la détection des problèmes psychiatriques chez les adolescents et ainsi de réduire la prévalence du suicide dans cette partie de la population.

La porte-parole de l'ordre professionnel, Brigitte Junius, a confirmé hier que le bureau du Collège (le conseil d'administration) avait entériné, le 26 février, le rapport d'un groupe de travail sur l'accessibilité aux soins médicaux et psychiatriques pour les adolescents québécois — chez qui l'on dénombre environ 200 suicides tous les ans.

Dans ce rapport, dont *La Presse* a obtenu copie, les quatre experts du Collège — deux pédopsychiatres et deux omnipraticiens — constatent notamment l'existence d'un « problème de santé publique » dans les centres jeunesse, « puisqu'une partie de la population parmi la plus vulnérable n'(y) a pas accès à des services médicaux alors que son état de santé le requiert ».

Soulignant que 80 % des suicides sont reliés à une psychopathologie, les auteurs affirment que « certains intervenants des centres jeunesse ont parfois tendance à sous-estimer, voire à nier la composante médicale des problèmes auxquels ils sont confrontés ». Le rapport insiste donc sur la nécessité d'intégrer des services médicaux dans les centres jeunesse, qui devront revoir les protocoles d'intervention en prévention du suicide afin d'y inclure une évaluation et un suivi médical.

Mais le problème n'est pas limité aux centres jeunesse, indique le rapport, qui propose une série de mesures afin d'améliorer l'accessibilité aux soins psychiatriques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des centres.

### Renforcer la formation

Les auteurs suggèrent entre autres de renforcer la formation des médecins de première ligne afin de les sensibiliser davantage, dès l'université, au phénomène du suicide et aux psychopathologies adolescentes. Ils recommandent aussi que les départements régionaux de médecine générale (DRMG), qui doivent être implantés dans le courant de l'année, fassent des soins aux adolescents une priorité et organisent des services d'évaluation.

Ils proposent également que les médecins généralistes ayant développé une expertise particulière en santé des adolescents soient désignés par les DRMG et servent de personnes-ressources pour l'ensemble des omnipraticiens de leur territoire.

Ils réclament par ailleurs que l'on revoie la planification des effectifs médicaux en pédopsychiatrie et que l'on répartisse mieux les spécialistes sur le territoire. « Le ministère nous dit qu'on est en surplus d'effectifs en psychiatrie, mais c'est de la foutaise, a dit hier l'un des membres du groupe de travail, le pédopsychiatre Claude Marquette, de Sainte-Justine, qui a limité ses commentaires à cet aspect du rapport. En pédopsychiatrie, les listes d'attente sont souvent de plusieurs mois, et on ne peut pas se permettre ça. »

Le Collège a l'intention de rendre public le rapport d'ici quelques semaines, a fait savoir le secrétaire général adjoint du Collège, André Garon. La diffusion du document pourrait se faire simultanément à celle du rapport sur les suicides dans les centres jeunesse qu'est en train de peaufiner le protecteur du citoyen, Daniel Jacoby. Les quatre experts du Collège ont également participé aux travaux de l'équipe de M. Jacoby.

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à 50%

Table, jusqu'à 16 pl. de long

**MOBILART C & R**

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada

6529, boul. Decarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée

344-1400

## Nouvelles Obligations d'épargne du Canada

Placement sûr et garanti. En vente maintenant.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 59		
<b>3,85 %</b>		
AN 1		
OBLIGATIONS À PRIMÉ DU CANADA Émission 8		
<b>4,50 %</b>	<b>4,75 %</b>	<b>5,25 %</b>
AN 1	AN 2	AN 3

Taux d'intérêt annuel composé de 4,83 % pour les obligations «C» détenues pendant 3 ans.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE

Canada

Les émissions 59 et 8 sont en vente jusqu'au 1<sup>er</sup> avril à votre établissement bancaire ou financier.

## Charme

### Le Vieux Québec

## Gastronomie

### UN CADEAU IDÉAL

Tout inclus, par personne (minimum 2 pers., jusqu'au 26 juin 1999)

- 2 nuits à l'hôtel de votre choix
- Les déjeuners complets
- Le stationnement sur place
- Les pourboires
- Les taxes
- Rabais sur plusieurs activités
- 2 soupers table d'hôte pour 2 pers. au restaurant de votre choix

### Les Restaurants

Le Louis Hébert

Aux Anciens Canadiens

Le Patrimoine

Pour informations supplémentaires, consultez le site <http://www.vieux-quebec.com>

**159\$**

### Les Hôtels

**Château Bellevue** • 16, rue Laporte  
Au coeur du Vieux Québec, vue sur le fleuve, ascenseur  
À deux pas du Château Frontenac  
1 800 463-2617

**Manoir Lafayette** • 661, Grande Allée Est  
Situé sur la Grande Allée, aux portes du Vieux Québec  
Ascenseur  
1 800 363-8203

**Château Laurier** • 695, Grande Allée Est  
Situé sur la colline parlementaire, ascenseur  
Voisin des Plaines d'Abraham  
1 800 463-4453

10% de rabais

Sur présentation de ce coupon, recevez un rabais applicable sur le forfait

Charme et Gastronomie

Valide du dimanche au jeudi jusqu'au 30 mai 1999

Certificats cadeaux disponibles

10% de rabais

Sur présentation de ce coupon, recevez un rabais applicable sur le forfait

Charme et Gastronomie

Valide du dimanche au jeudi jusqu'au 30 mai 1999

Certificats cadeaux disponibles



## UN WEEK-END DE PTITES FOLIES À PRIX D'AMI

**99\$\***

### INCLUANT

l'hébergement de première classe, deux petits-déjeuners buffet, l'accès au club santé et les frais de service.



**Radisson**  
HÔTEL GOUVERNEUR

1 888 910-1111

690, boul. René-Lévesque Est, Québec • Fax : (418) 647-2146

\* Tarif par chambre, par nuit. Taxes en sus. Chambre pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 18 ans. Pour un supplément de 25 \$, obtenez une chambre supplémentaire pour vos enfants de moins de 18 ans. En vigueur jusqu'au 30 avril 1999. Selon disponibilité et sur réservation.

C'est pour ça que je t'aime!

### FORFAIT SÉJOUR ET MUSÉE LOEWS LE CONCORDE

# «L'Afrique à Québec»

**110\$\***



- INCLUANT**
- Chambre avec vue sur le fleuve
  - Billets pour l'exposition Art africain

\* Par chambre, par nuit, en occupation double. Taxes non incluses. Chambre en classe Hospitalité. Autres forfaits également disponibles.

L'exposition se termine le 11 avril 1999

Information / Réservation  
1 800 463-5256



HÔTEL  
LOEWS LE CONCORDE  
QUÉBEC

## Le Mont-Sainte-Anne vous déroule son tapis blanc

FORFAIT SKI ALPIN  
À partir de **158\$**  
2 jours de ski 2 nuits  
pour pas en occ. double, taxes en sus  
En vigueur à partir du 21 mars 99

Du ski de printemps à volonté jusqu'à la fin avril. De la neige en abondance pour la fin de semaine de Pâques.

- |  |  |  |
|--|--|--|
| Auberge Ferréol<br>1 888 826-9999              | Condo Le Scandinave<br>1 800 995-3006              | Domaine Val-des-Neiges<br>1 800 463-2625               |
| Chalets Mont-Sainte-Anne<br>1 800 463-4395     | Chalets village Mont-Sainte-Anne<br>1 877 650-2030 | Refuge du faubourg<br>1 800 463-5752                   |
| Club Vacances Toutes Saisons<br>1 888 886-3443 | Château Mont-Sainte-Anne<br>1 800 463-4467         | Village Touristique Mont-Sainte-Anne<br>1 800 463-7775 |
| Chalets Montmorency<br>1 800 463-2612          | Condos Alps<br>1 888 584-5333                      | Mont-Sainte-Anne<br>1 800 463-1568                     |



<http://www.mont-sainte-anne.com>

## Forfait ski à la carte

Du 18 décembre 1998 au 5 avril 1999



- Une nuit dans une chambre Canadien Pacifique
- Petit déjeuner buffet au Café de la Terrasse
- 2 billets de ski au choix : Mont Sainte-Anne, Le Massif, Stoneham

À partir de **245\$**

En occupation double. Pourboire inclus, taxes en sus. Selon disponibilité.

Pour renseignements et réservations :  
(418) 692-3861 ou 1 800 441-1414  
et demandez l'offre LCF 41  
[www.reserv@lcf.photels.ca](http://www.reserv@lcf.photels.ca)



LE CHÂTEAU FRONTENAC  
HÔTELS CANADIEN  
PACIFIQUE



Tourisme Québec

La région de  
**QUÉBEC**

Pour savoir tout ce qu'on peut faire chez nous :

1 800 363-7777 Poste 684  
[www.quebecregion.com](http://www.quebecregion.com)

## EN BREF

## Aides auditives

■ Ce n'est pas avant l'été que la Régie de l'assurance-maladie du Québec recommencera à rembourser les frais de réparation des appareils utilisés par les personnes souffrant de déficience auditive, a indiqué hier la directrice des communications du ministère de la Santé, Luce de Bellefeuille. En novembre, le ministère avait annoncé que la gratuité, abolie il y a plus de deux ans, serait rétablie au printemps. Selon Mme de Bellefeuille, la proposition de modification réglementaire est « sur le point » d'être acheminée à la ministre Pauline Marois. L'obligation de payer les frais de réparations, qui varient entre 50 \$ et 150 \$, a été dénoncée l'automne dernier par le Centre québécois de la déficience auditive, qui soutient que plusieurs personnes sourdes ne peuvent acquitter ces frais, 60 % d'entre elles ne travaillant pas ou étant à la retraite.

## Incendie à Saint-Calixte

■ Une maison unifamiliale de la rue Pinet, à Saint-Calixte, a été la proie des flammes hier soir peu après 19 h. Les pompiers de la municipalité ont mis près de trois heures avant de maîtriser l'incendie. Les dommages sont importants, mais on ne rapporte aucun blessé. Deux personnes ont été transportées à l'hôpital, souffrant d'un choc nerveux. La cause du sinistre demeure inconnue.

## Nouveau séisme sur la Côte-Nord

■ Pas moins de 25 répliques ont suivi le tremblement de terre de mardi matin dont l'épicentre était situé à 61 km au sud de Sept-Îles. La plus forte secousse a été enregistrée vers 15 h 15, mardi, avec une magnitude de 3,5 sur l'échelle de Richter. Les autres oscillent entre 1,5 et 2,6. La plupart des répliques ont été localisées dans un rayon de 5 km du premier épicentre, sous le lit du Saint-Laurent. Le tremblement de terre principal, survenu vers 7 h 50 mardi, avait une magnitude de 5,0.

## Bilan de onze morts à Bourbonnais

Agence France-Presse  
CHICAGO

La collision entre un train et un poids lourds lundi soir à Bourbonnais (Illinois), près de Chicago, a fait onze morts, mais entre trois et six personnes étaient toujours portées disparues hier, ont indiqué les autorités.

Un responsable du Bureau national pour la sécurité des transports (NTSB), John Goglia, a révisé lors d'une conférence de presse le nombre de morts de 13 à 11, se basant sur les informations fournies par le médecin légiste du comté de Kankakee. Il n'a pas donné de précisions sur les raisons expliquant la confusion sur le nombre des victimes.

Plus de 100 personnes ont été blessées dans l'accident et 39 se trouvaient toujours hospitalisées hier, a-t-il ajouté.

Le train de la compagnie Amtrak se rendait à La Nouvelle-Orléans (sud), lorsque il a percuté de plein fouet un camion transportant de l'acier, qui était bloqué sur la voie, au milieu d'un passage à niveau, à Bourbonnais, une bourgade à environ 80 km au sud de Chicago. Le train a alors déraillé et une partie des wagons a pris feu.

Les enquêteurs du NTSB poursuivaient hier les recherches d'éventuelles nouvelles victimes, ainsi que sur les causes de l'accident.

Le chauffeur du camion, John Stokes, 58 ans, devait également être à nouveau interrogé mercredi, a indiqué M. Goglia alors que l'enquête s'oriente sur une possible erreur humaine.

L'enquête porte notamment sur des traces de pneu près du passage à niveau. « Si les marques viennent du camion, cela donnerait une claire indication qu'il (le chauffeur) a tenté de passer en dehors du passage à niveau », a affirmé M. Goglia.

Les enquêteurs ont également interrogé hier plusieurs passagers et membres de l'équipage.

## Amtrak traîne les pieds

Le NTSB a fait part, en outre, de sa frustration vis-à-vis de la compagnie Amtrak. « Nous ne sommes pas contents des informations qui nous viennent d'Amtrak. Voici 36 heures que l'accident a eu lieu et on n'a toujours pas une liste définitive des passagers », a dit John Goglia.

Selon le dernier décompte mardi, le train transportait 217 personnes, dont 196 passagers avec billets, 19 employés d'Amtrak et deux autres employés.

L'accident s'est produit lundi soir à 21h47 locales et le train circulait à 126 kilomètres heure, selon la boîte noire découverte mardi soir.



Les proches des victimes du déraillement de Bourbonnais, près de Chicago, ont déposé des fleurs sur les lieux de l'accident.



PHOTO PCO

Jennifer, 10 ans, et Christopher, 12 ans, sont morts l'été dernier.

## Enfants noyés pour l'amour d'une femme

Presse Canadienne  
CHATHAM, Ontario

Un homme de 35 ans a noyé l'été dernier ses deux enfants dans l'espoir de regagner le cœur de son ex-amie.

Thomas Dewald a plaidé hier coupable à deux accusations d'homicide involontaire après que le juge eut admis en preuve une confession de l'accusé enregistrée sur vidéocassette.

Le 13 août dernier, Dewald a tenu sous l'eau la tête de son fils de 12 ans, Christopher, et celle de sa fille de 10 ans, Jennifer, alors que tous trois se baignaient au lac Érié, devant la résidence des grands-parents.

La mère des deux enfants est décédée il y a quelques années.

Dewald avait auparavant soutenu que ses enfants s'étaient noyés alors qu'il s'était assoupi dans un fauteuil.

Il a d'abord plaidé non coupable, mais a changé d'avis lorsque le juge a admis en preuve une vidéocassette rapportant les confessions qu'il a faites à la police.

Dewald avait déballé son sac après que la police eut enregistré une conversation téléphonique en-



PHOTO PCO

Thomas Dewald a plaidé coupable hier à deux accusations de meurtre.

tre lui et son ex-amie et au cours de laquelle il lui confessait son crime.

Selon la Couronne, Dewald a tué ses enfants dans l'espoir de regagner le cœur de son ex-amie, Tina Marlat.

Deux semaines avant la tragédie, Mme Marlat a annoncé son intention de rompre, en expliquant à Dewald qu'elle n'aimait pas la fille de ce dernier.

## Unifiez.

Transmission de données, de la voix et de signaux vidéo. Transmission sans fil. Seule Nortel Networks<sup>MC</sup> fait converger ces divers types de transmission et les dote de la puissance d'Internet. En effet, les entreprises peuvent dès aujourd'hui profiter de la technologie Internet de la prochaine génération grâce à nos réseaux optiques. Des réseaux ultrarapides, fiables et peu coûteux, dont la capacité dépasse l'imagination.

## Maintenant.

Nous offrons des solutions en prise sur le monde réel : téléphonie Internet, Internet sans fil, services intranet et Internet optique ultrarapide. Nous proposons aux entreprises un niveau de commerce électronique, de communications et de services d'une dimension inégalée. Ce qui se traduira infailliblement par de nouvelles sources de revenus et des occasions d'affaires inédites.

## Grâce à nous.

Au cours des dernières années, 17 des 20 grands réseaux mondiaux ont fait confiance à la même entreprise pour leur nouvelle infrastructure optique. Et cette entreprise, vous l'aurez deviné, c'est Nortel Networks. Nous sommes décidés à construire un meilleur réseau Internet pour nos clients.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site  
[www.nortelnetworks.com](http://www.nortelnetworks.com) ou faites le 1 800 4NORTEL

**NORTEL**  
**NETWORKS**

Ainsi communique le monde.

# Condamnation sévère contre l'ex-policier Jean-Pierre Sauvé

Presse Canadienne  
MONTREAL

Un comité de déontologie policière a sanctionné, hier, la gravité de la conduite de l'ex-policier Jean-Pierre Sauvé et l'a sévèrement réprimandé en le déclarant même inhabile à exercer des fonctions pour les cinq prochaines années.

Compte tenu que le policier a démissionné de ses fonctions à la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe, il y a quatre mois, qu'il ne s'est ni présenté, ni défendu devant le comité de déontologie, le comité a voulu être clair : M. Jean-

Pierre Sauvé est « inhabile » à exercer des fonctions d'agent de la paix pour les cinq prochaines années.

La sanction imposée donne une indication de la gravité de l'inconduite de l'agent Sauvé : 60 jours sans traitement pour avoir fait feu à trois reprises en direction d'un véhicule automobile en mouvement à bord duquel se trouvaient deux citoyens ; et 20 jours pour avoir voulu camoufler les véritables raisons qui l'ont motivé à se servir de son arme à feu de service.

Le comité estime que le policier a cherché non pas à protéger sa vie

mais à freiner la fuite du citoyen qui se trouvait à bord du véhicule.

Le comité reproche également au policier Sauvé d'avoir menti en prétendant qu'il avait été informé, avant de tirer, que les occupants du véhicule avaient été impliqués dans un vol qualifié.

Le comité considère qu'il a voulu ainsi camoufler ses véritables motifs et souligne que la preuve a plutôt démontré qu'il avait appris ce fait qu'après les coups de feu.

Le procureur du commissaire à la déontologie a d'ailleurs précisé qu'une des balles tirées avait at-

teint une des deux personnes à bord du véhicule et qu'il n'en a fallu que de peu pour que le projectile cause sa mort.

La règle veut que le policier puisse utiliser son arme à feu lors que sa vie ou celle d'autrui est en danger et que tous les autres moyens raisonnables ont été épuisés ou s'avèrent inadéquats.

L'agent Sauvé était à la Sûreté du Québec depuis août 1992. Il a démissionné en octobre 1998 alors que les faits qui lui étaient reprochés remontaient à décembre 1996.

## De nouveaux billets plus difficiles à imiter

Presse Canadienne  
OTTAWA

La Banque du Canada travaille à la conception d'une nouvelle série de billets de banque, plus sophistiqués, dans le but de contrecarrer les activités lucratives des faux-monnayeurs.

Les coupures de 5 \$ à 100 \$, qui devraient commencer à circuler l'an prochain, seront conçues pour déjouer les photocopieurs-couleurs et les ordinateurs de bureau, des technologies qui ont porté la contrefaçon à des sommets inégalés.

« Le défi de la contrefaçon, telle est la première raison des nouveaux billets de banque », a indiqué Gerry Gaetz, directeur de la monnaie pour la Banque du Canada.

Les dirigeants de la Banque se penchent sur une technologie permettant de rendre les billets à la fois plus durables et plus difficiles à reproduire. Ils ont étudié attentivement

la monnaie australienne, qui est faite de plastique durable et comporte des hologrammes, des gravures et des dessins élaborés.

« Les Australiens sont vraiment des pionniers dans ces domaines », a souligné M. Gaetz.

L'institution a également commencé à solliciter l'avis du public, dans le cadre de groupes témoins.

La police canadienne, qui n'arrive pas à enrayer le phénomène de la fausse monnaie depuis quelques années, accueille favorablement l'initiative de la Banque du Canada. Cela va permettre de s'attaquer aux nouvelles technologies, a estimé Paul Laurin, le civil qui est à la tête du Bureau central de la contrefaçon de la Gendarmerie royale du Canada.

Le volume de billets contrefaits passés au Canada a atteint un sommet, augmentant de près du double (de 2,7 millions \$ à 5,1 millions \$) entre 1997 et 1998.

## Plainte déposée pour exercice illégal du droit

Presse Canadienne  
MONTREAL

Des substituts du procureur général du Québec, communément appelés procureurs de la Couronne, ont mis en doute, hier, la légalité de milliers de constats d'infraction rédigés par des techniciens du gouvernement du Québec.

En conférence de presse, les porte-parole de l'Association des substituts du Procureur général du Québec ont indiqué avoir fait parvenir une plainte à ce sujet au Barreau du Québec pour statuer sur cette pratique qu'on soupçonne d'être illégale.

« Ces techniciens juridiques qui ne sont pas avocats, autorisent des poursuites pénales prévues dans près d'une cinquantaine de lois de juridiction provinciale », soutiennent-ils dans un communiqué.

Les procureurs de la Couronne

estiment que les techniciens juridiques n'ont pas le droit d'intenter une poursuite au nom du procureur général.

Cette mesure s'inscrit dans le mouvement de grogne qui sévit chez les 300 procureurs de la Couronne du Québec en raison notamment de la suppression prévue de 15 postes dans leurs rangs le 1er avril.

Le président de l'association, Claude Girard, évalue qu'il faudrait plutôt nommer quelque 150 nouveaux procureurs pour leur permettre de travailler dans des conditions convenables.

« Nous prétendons que l'autorisation donnée aux techniciens juridiques par le Procureur général (la ministre Linda Goupil) ne leur permet pas d'intenter des poursuites, mais uniquement de délivrer un constat d'infraction », a soutenu hier Me Robert Dury, l'avocat de l'association.

## Occupation au cégep de Saint-Jean

RIMA ELKOURI

Réclamant un « réinvestissement massif » dans l'éducation, une soixantaine de collégiens ont occupé vers 11h hier les bureaux de la direction ainsi que la réception du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'occupation, qui s'est poursuivie jusqu'à 16h, a envoyé directeurs et secrétaires en congé forcé.

« On aurait besoin de 250 millions dans le réseau collégial », plaide Marc-André Lussier, président de l'association étudiante du cégep.

Quatre autres questions sont au cœur des préoccupations des cégepiens : ils réclament l'annulation de la « taxe à l'échec » ainsi que l'abolition des « frais champignons », exigés pour différents services au cégep ; ils décrivent la Fondation des bourses du millénaire qui ne convient pas à leurs besoins ; ils dénoncent l'implantation du diplôme d'études collégiales institutionnel qui, craint-on, entraînera un exode des jeunes de la région.

L'occupation s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action adopté par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). « C'est là une action qui démontre tout le ras-le-bol des étudiants face aux fins de non-recevoir répétées du ministère de l'Éducation en regard de nos revendications », a déclaré Mathieu Laberge, porte-parole de la FECQ. Après une série d'actions régionales étalées sur trois semaines, une « phase d'actions plus lourde », avec notamment plusieurs « bed-in », s'en vient, précise M. Laberge.

Une grande manifestation nationale est prévue le 24 mars. Des élèves et étudiants de 60 associations collégiales et universitaires marcheront dans les rues du centre-ville de Montréal. « On a l'appui des professeurs, dit M. Lussier. Ils ne prendront pas les présences ce jour-là. »

## Un non payant

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est à l'unanimité que la recommandation d'accorder une augmentation de 15 000 \$ au directeur général de Ville de Laval, Claude Asselin, a été acceptée, lundi, lors d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal.

Au début de l'année, M. Asselin avait été approché par le maire Pierre Bourque afin d'occuper un important poste au sein de la fonction publique montréalaise. Le maire Gilles Vaillancourt n'avait pas du tout apprécié le fait que son homologue s'adresse à M. Asselin sans lui en parler auparavant.

Après discussion avec son maire, M. Asselin avait refusé l'offre. Pour le récompenser, les membres du conseil municipal, y compris ceux de l'opposition, ont accepté que son salaire soit porté à 141 000 \$.

Les élus ont aussi convenu d'accorder une année de salaire à ses hauts fonctionnaires qui prendront leur retraite.

# HOLT RENFREW, c'est...

## la huitaine des accessoires

Du dimanche 21 mars au samedi 27 mars  
Une semaine durant, les plus beaux accessoires du printemps créent l'événement!

Profitez de nos offres exclusives...

À l'achat de 45 \$ ou plus d'accessoires mode, obtenez sans autres frais une casquette HR (valeur au détail de 30 \$).

Procurez-vous trois collants Holt Renfrew Essentiels ultra diaphanes avec lycra et nous vous en offrons un quatrième à titre gracieux.

De plus, participez au tirage d'une création Wolford.

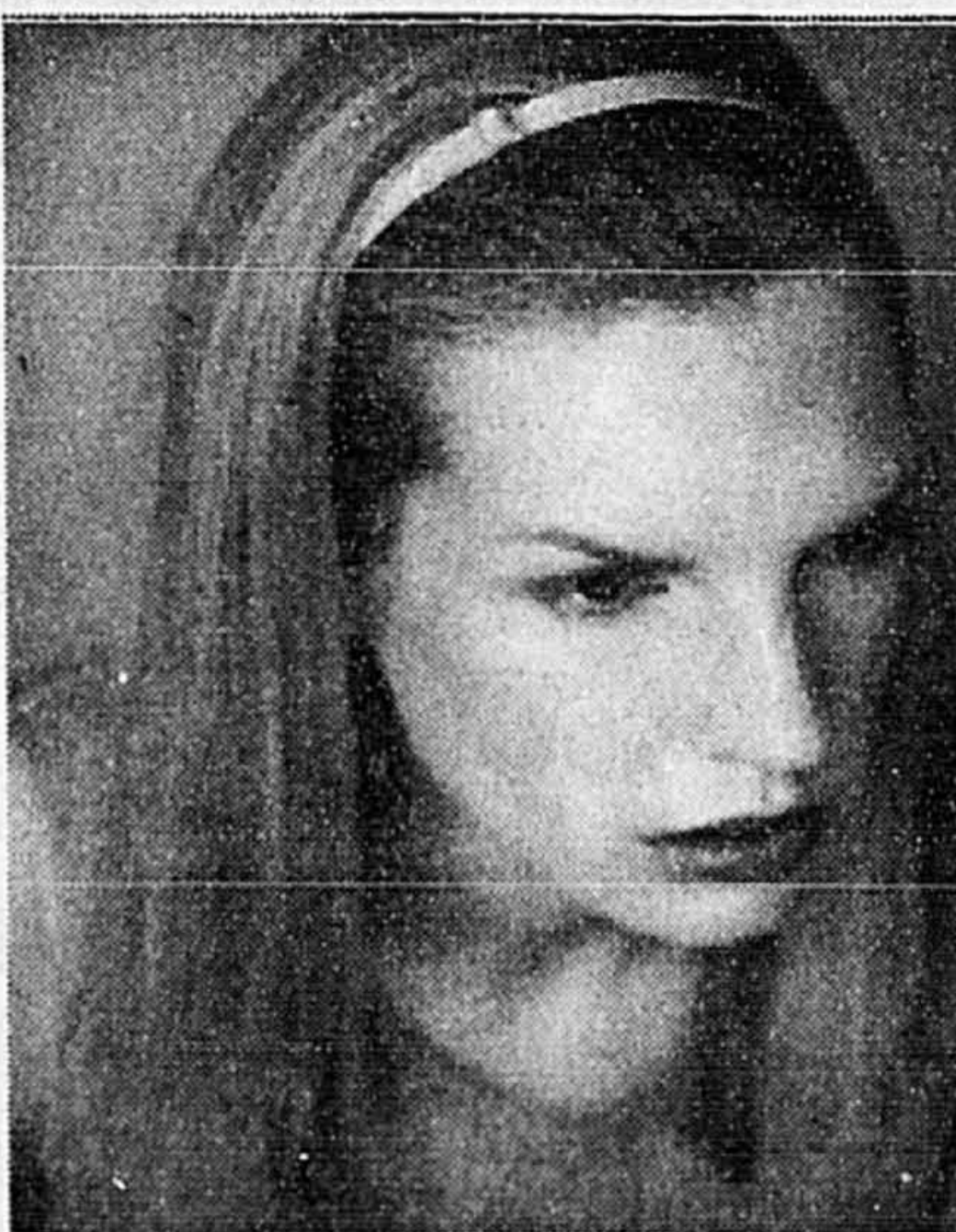
\* Limite d'une prime par personne. Tant qu'il y en aura.



Le caraco maillé. 45 \$.  
Le boléro assorti. 45 \$. Blanc, gris ou noir.



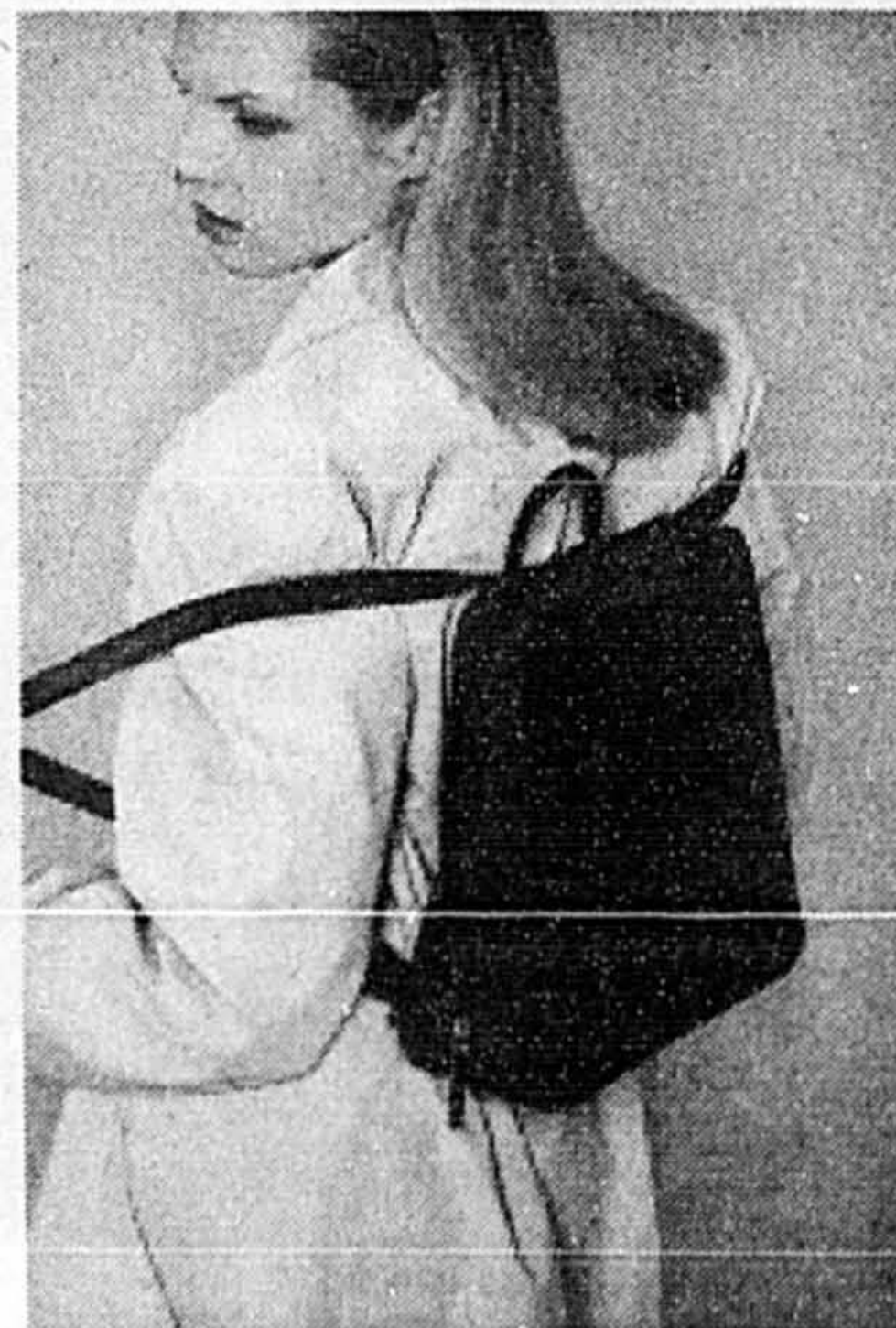
Le sac ceinture en cuir. 78 \$.  
Fauve ou noir.



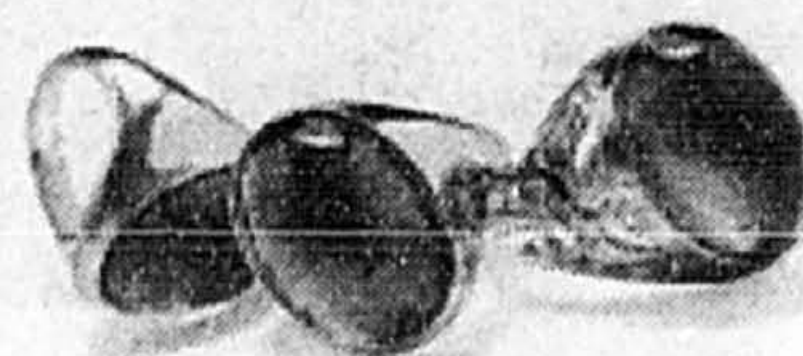
Les fins bandeaux. 18 \$ chacun.  
Ivoire, rose, lavande ou bleu céleste.



La gibecière en nylon à courroie réglable. 78 \$.  
Champagne ou noir.



Le sac à dos en microfibre se transforme en sac à bandoulière. 78 \$. Taupe, gris ou noir.



Les bagues sensibles à vos humeurs. 45 \$. Argent uni ou filigrané.

Montréal: Sherbrooke et de la Montagne, (514) 842-5111 • Rockland, (514) 738-3500  
Québec: Place Sainte-Foy • (418) 656-6783 www.holtrenfrew.com

loto-québec résultats	
Tirage du 99-03-17	
1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro
926546	504072
25 000 \$	50 000 \$
3 <sup>e</sup> numéro	
285823	
100 000 \$	
Ces 3 numéros gagnants sont décomposables	
Tirage du 99-03-17	
7 9 12 30 41 44	
Numéro complémentaire: 24	
Tirage du 99-03-17	
2 14 18 31 36 47	
Numéro complémentaire: 40	
GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 1	50 000,00 \$
5/6 24	500,00 \$
4/6 1 089	50,00 \$
3/6 18 715	5,00 \$
Ventes totales: 525 578,50 \$	
Tirage du 99-03-17	
1 16 17 18 23	
24 25 29 31 33	
46 47 49 50 51	
52 63 66 67 70	
Tirage du 99-03-17	
NUMÉRO 916406	
Tirage du 99-03-17	
3 4	
079 0189	
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec.	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

# Journal de Montréal : le feu couve mais l'éditeur reste de glace

CLAUDE-V. MARSOLAIS

L'éditeur du *Journal de Montréal* n'avait aucune explication à fournir hier face à la décision des journalistes et photographes du quotidien de la rue Frontenac de ne pas signer leurs articles et leurs photos pour protester contre l'abolition de deux postes de réviseurs marbristes, ce qui risque de nuire à la qualité du français dans les pages du journal.

« Pas de commentaire », a déclaré l'éditeur, Pierre Francoeur, à l'issue d'une conférence qu'il prononçait devant les membres de la chambre de commerce de Laval. Le président de Quebecor, Jean Neveu, qui assistait à la prestation, a pour sa part nié que, depuis l'acquisition de Sun Media, l'empire Quebecor gère la décroissance à partir de Toronto.

Pourtant, le Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal* (STIJM) laissait entendre hier que les ordres venaient maintenant de Toronto et qu'il avait l'impression que c'était Sun Media qui avait absorbé le *Journal de Montréal*.

Alors qu'il abordait les impacts de l'acquisition de Sun Media lors de son allocution, M. Francoeur a blagué en disant que la question qu'on lui posait le plus souvent à propos de la formation de la nouvelle corporation, Sun Media, qui englobe l'activité de huit quotidiens urbains dont le *Journal de Montréal* était : « Allez-vous revenir

avec la demoiselle de la page 7, comme le font les Sun avec la Sunshine Girl ? »

Les membres du bureau de direction du STIJM, qui avaient payé 500 \$ pour assister à la conférence de leur patron, ont ri jaune car cela annonce des négociations difficiles l'an prochain alors que leur convention collective arrivera à son terme.

André Toto Gingras, vice-président aux relations publiques, qui s'est vu contraint de prendre sa retraite à 62 ans, était dans la salle de bal du Château Royal et cherchait à parler au patron. Il a affirmé à *La Presse* que son lien d'emploi n'était pas terminé puisqu'il négociait une indemnité de départ honorifique.

En matinée, le président du STIJM, André Dalcourt, avait expliqué que la direction du *Journal de Montréal* avait décidé de sabrer les deux postes de réviseurs marbristes alors que le nombre de textes s'est accru de façon phénoménale avec la publication de nombreux cahiers spécialisés. « Il est particulièrement symbolique et ironique que, au sein même du journal qui se proclame le numéro un des quotidiens français d'Amérique, cette abolition de postes survienne à la veille du début de la Semaine internationale du français et de la francophonie. » Les deux postes abolis n'étaient pas protégés car il s'agissait de postes temporaires qui avaient néanmoins été renouvelés à deux reprises.

Un autre conflit affecte les relations entre les représentants publi-

citaires et le personnel des petites annonces (majoritairement des femmes) représenté par le STIJM. En effet les préposées aux annonces classées ont déposé une plainte de discrimination salariale devant la Commission des droits de la personne. Les téléphonistes-vendeuses se plaignent que les représentants publicitaires, qui font des salaires de 400 000 \$ à 500 000 \$ par année, leur volent leurs ventes en offrant des tarifs moins élevés.

**Imiter Hollinger**

La causerie de l'éditeur du *Journal de Montréal* et responsable du Eastern Group de Sun Media a permis d'apprendre que les ambitions de Pierre-Karl Péladeau étaient d'imiter Conrad Black, de Hollinger, en acquérant d'autres journaux dans le monde. « Le but est de devenir une compagnie d'édition internationale à l'image des Imprimeries Quebecor », a-t-il précisé.

Quebecor qui est dans l'imprimerie, les papeteries avec Donohue, l'édition, la distribution et le multimédia, entrevoit un chiffre d'affaires de plus de neuf milliards en 1999.

« Le nouveau regroupement va nous permettre de maximiser les énergies entre le Sun et nous, de prendre avantage des économies d'échelle, de créer un réseau canadien pour la représentation des ventes au national et d'améliorer notre productivité en accélérant certains changements technologiques », a conclu M. Francoeur.

## Conseil de presse : une décision blanchit La Presse mais celle-ci en appelle d'un blâme

Le Conseil de presse du Québec estime qu'il était tout à fait légitime pour *La Presse* de publier le dessin du caricaturiste Serge Chapleau qui portait sur les circonstances de la mort du prêtre Jean-Paul Snyder, mort d'une crise cardiaque dans un bar de danseuses de Mont-Laurier, en février 1998.

Le dessin représentait le défunt au confessionnal où chacune des entrées étaient surmontées d'une inscription indiquant « à 5 \$ » et « à 10 \$ ». La famille du défunt estimait que le caricaturiste n'avait pas respecté les principes éthiques de base lors de la présentation de son sujet.

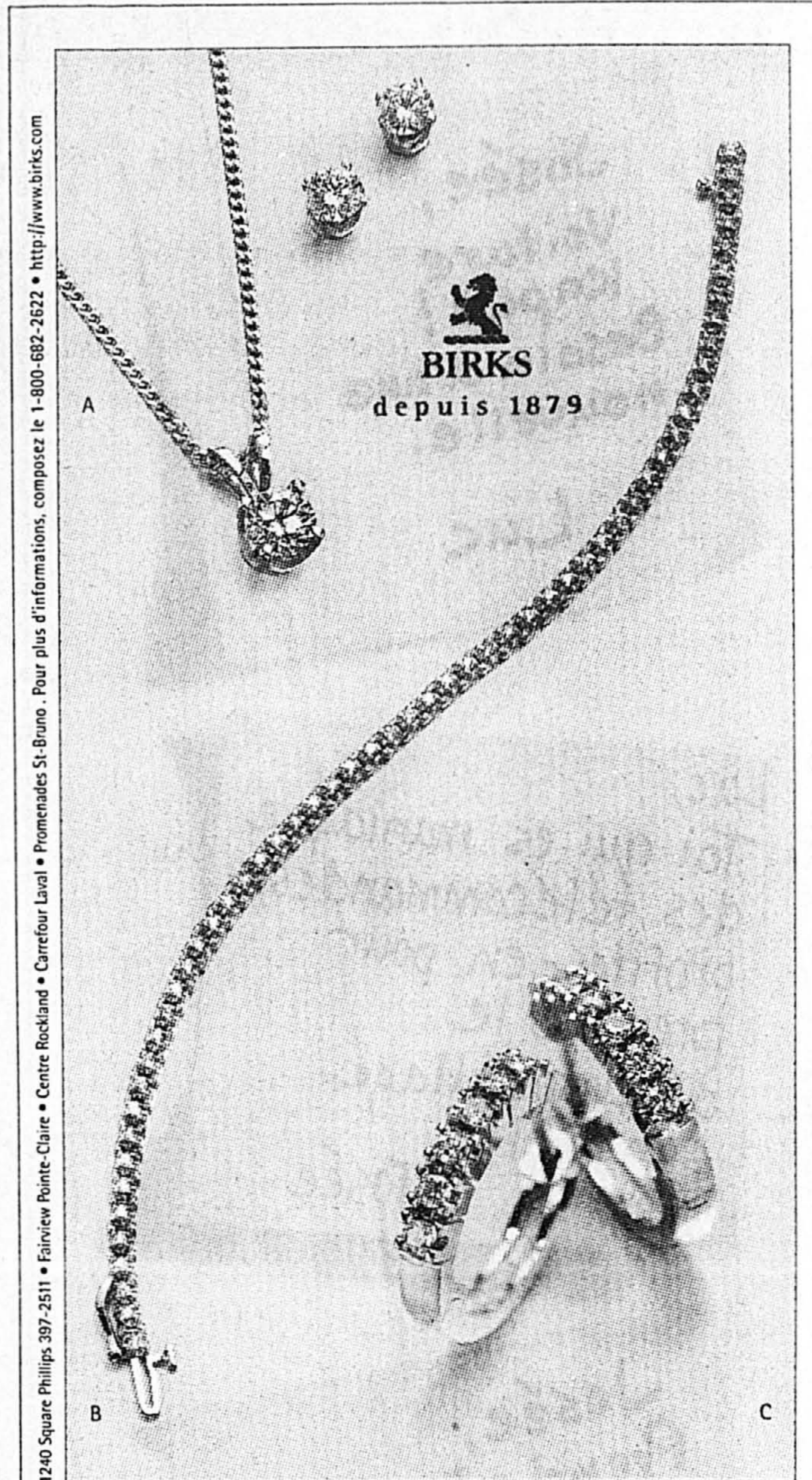
Le Conseil fait valoir que la caricature pouvait égratigner au passage les gens de l'Église « dont on attend les plus hauts sommets de vertu », lit-on dans la décision, mais qu'on ne pouvait voir dans ce dessin aucun manque de respect à l'égard de l'abbé Snyder, pourtant « mort dans une situation plus que délicate ».

Par ailleurs, *La Presse* a décidé d'en appeler d'une

décision du Conseil blâmant le journaliste Marc Thibodeau et le quotidien d'avoir diffusé l'identité d'un adolescent victime d'une agression par un gang de rue. On reproche notamment d'avoir publié la photo de la victime et d'avoir indiqué le nom de l'hôpital où elle était soignée.

Même si l'agression était survenue dans un lieu public et avait donné lieu à une large couverture médiatique, le Conseil est d'avis que *La Presse* aurait dû faire preuve de plus de discrétion et de prudence dans le traitement de cette affaire. Et cela, même si l'adolescent avait donné de son propre chef une entrevue au journaliste et avait consenti par la suite à ce qu'on prenne sa photo.

La plaignante, la mère de l'adolescent, soutient que les policiers avaient fait des démarches pour que la photo ne soit pas publiée. La direction de *La Presse* et son journaliste affirment que jamais les services de la police ne les ont contactés à ce sujet.

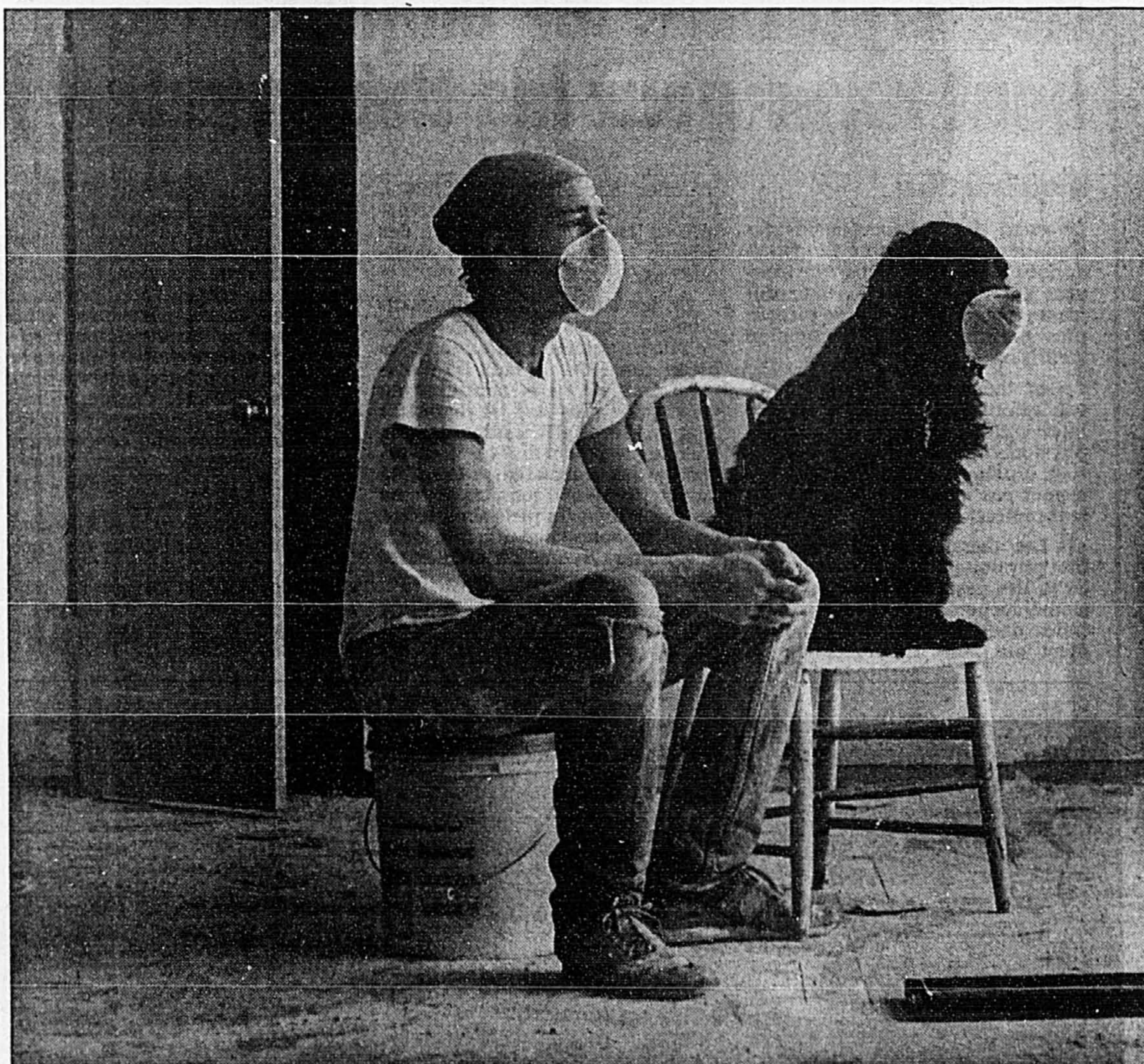


A. Pendentif, serti sur quatre griffes, à partir de 495 \$. Dormeuses, à partir de 495 \$. Or blanc 14 carats.

B. Bracelets « tennis », Or 14 carats, sertis sur griffes, à partir de 2 500 \$.

C. Anneaux à diamants. Or deux tons, 18 carats, 975 \$.

LES DIAMANTS BIRKS



**Fido.**

Le meilleur ami du plâtrier.

**fi do**

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



**fido LES MAGASINS**

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

Josée,  
Voiture  
Kaput!  
Besoin d'une  
nouvelle.

Luc

Luc,  
Toi qui es maniaque  
des télécommandes,  
profites-en pour  
prendre le  
déverrouillage  
sans clé.

Josée

Josée,  
Prends la  
climatisation,  
tu vas pouvoir  
faire ta fraîche!  
Ah! Ah!

Luc

Luc,  
Sois chez Honda  
à 18h, sinon  
JE choisis  
la couleur.

Josée

LA CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

16 900 \$\*

Tout équipée et prête à partir.

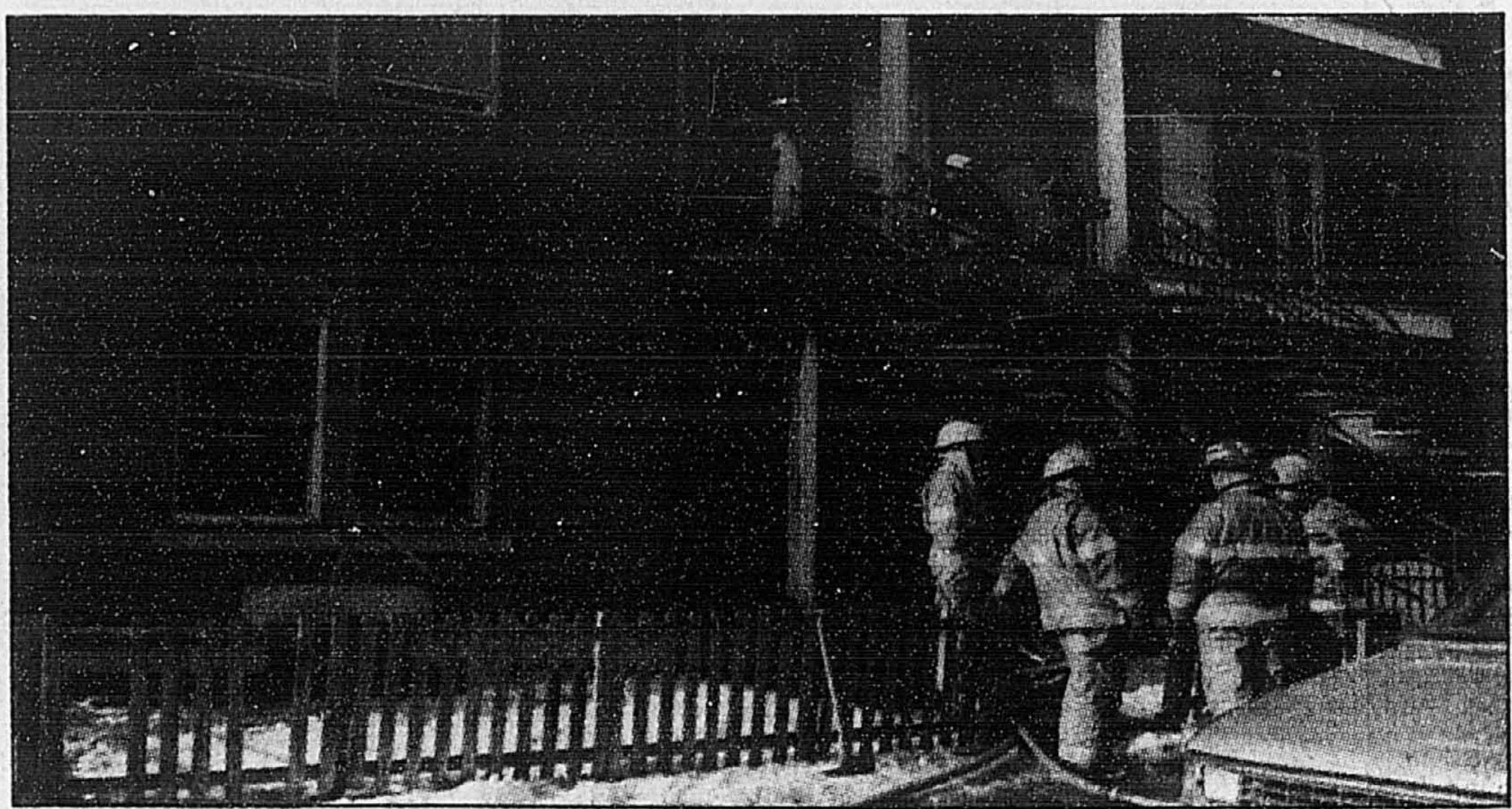


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

## Incendie d'origine criminelle

Un incendie d'origine criminelle, allumé vers 6h15 hier, a causé d'importants dommages à un immeuble à logements du 582, rue Cuvillier, dans le sud-est de Montréal. Deux policiers en patrouille du poste de quartier 23 du SPCUM sont rapidement intervenus en activant la sirène de leur véhicule pour alerter la dizaine de locataires qui ont été évacués du triplex en flammes. Sur la foi d'informations fournies par les sinistrés, dont deux ont été légèrement incommodés par la fumée, les policiers ont procédé à l'arrestation sur les lieux de l'incendiaire allégué, un jeune homme dans la vingtaine occupant le logis du rez-de-chaussée. Le suspect a été interrogé par les policiers de la section des incendies criminels du SPCUM qui l'ont envoyé subir une évaluation psychiatrique.

## Les agents de la paix menacent de s'adresser aux tribunaux

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Syndicat des agents de la paix est prêt à se rendre devant les tribunaux si le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, acquiesce à la demande de la direction de la police de Laval qui veut prendre la responsabilité du bloc cellulaire du palais de justice.

Selon le syndicat, le ministre ne semble pas être contre l'idée avancée par le directeur de la police de Laval, Jean-Pierre Gariépy.

Le quartier de détention de la police de Laval est vétuste et au lieu d'en construire un autre, M. Gariépy a demandé au ministre Ménard d'utiliser le bloc cellulaire du palais de justice, vide le soir, la nuit et les fins de semaine. Il veut aussi que ses policiers soient responsables de la surveillance des ac-

cusés devant le tribunal. M. Gariépy a aussi émis l'hypothèse que ce bloc cellulaire serve éventuellement aux corps policiers de la couronne nord.

En réponse au critique du parti libéral en matière de sécurité publique, Jacques Dupuis, le ministre Ménard a récemment déclaré qu'il serait à l'avantage des contribuables que ces cellules soient utilisées continuellement. «Quant à qui les gèrerait, ça peut faire partie des négociations, mais notre objectif est d'utiliser au maximum un équipement payé à même les fonds publics pour que le contribuable fasse des économies», a-t-il expliqué. En réponse à une autre question, le ministre Ménard a indiqué que les discussions n'avancent pas beaucoup justement parce que la panique a été créée chez les gardiens de

prison.

Pour le vice-président du syndicat qui les représente, Daniel Legault, il est plus logique que la responsabilité de garder les détenus au palais de justice continue d'être assumée par les agents de la paix. «Après entente, nos agents pourraient s'occuper des détenus de la police de Laval. Nous sommes prêts à garder des gardiens en service 24 heures par jour», a indiqué M. Legault.

Si jamais le ministre accède à la requête de la police de Laval, le syndicat des agents de la paix pourrait contester la décision devant les tribunaux. Actuellement, tous les blocs cellulaires des palais de justice à travers la province sont sous la responsabilité des agents correctionnels.

## Réadaptation: les emplois sont rares pour les thérapeutes

MARIE-FRANCE LÉGER

Le quart des thérapeutes en réadaptation physique, une formation donnée dans les cégeps, ne trouvent pas de travail dans leur domaine malgré un besoin de plus en plus pressant dans la population vieillissante.

Ces thérapeutes estiment pouvoir effectuer un bon nombre des interventions pratiquées par les physiothérapeutes. Ceux-ci, qui sont diplômés des universités, ne restent pas longtemps sans exercer leur profession.

«Les thérapeutes en réadaptation physique peuvent faire de 70 à 80 % des gestes faits par les physiothérapeutes. On pourrait être utiles dans les centres d'hébergement ou dans le programme de

maintien à domicile des CLSC», indique Martin Fournier, porte-parole de la Société québécoise des thérapeutes en réadaptation physique (SQTR).

Or, le nombre de thérapeutes diplômés ne cesse d'augmenter, mais on réussit de moins en moins à les placer. En 1994, le taux de placement était de 54 % après un an. Quatre ans plus tard, il tombait à 27,4 %. La SQTR estime que le taux de placement de 74,6 % divulgué par les cégeps fausse la réalité puisqu'il englobe tous les secteurs de travail dans lesquels aboutissent les thérapeutes, peu importe qu'il s'agisse de restauration ou d'entretien ménager...

Ces thérapeutes, qui étudient trois ans au cégep, ne possèdent aucune reconnaissance de leurs

compétences quand ils veulent entrer à l'université, ce qui équivaut, estime la SQTR, à un gaspillage des fonds publics.

Devant cette situation, les thérapeutes en réadaptation physique réclament la mise sur pied d'un mécanisme de consultation qui permettra de mieux ajuster l'offre et la demande en matière de formation en physiothérapie. Ce mécanisme devrait aussi se pencher sur l'indispensable besoin de concertation entre les différents réseaux, notamment entre le système d'éducation et le réseau de la santé.

«Nous sommes reconnus comme professionnels par l'Office des professions. Nous avons un code de déontologie. Mais lorsque des ressources sont requises, les régies régionales de la santé ne pensent pas à nous», a dénoncé M. Fournier.



C'est écrit noir sur blanc. Vous avez besoin d'une voiture... tout de suite. Une voiture fiable, super excitante à conduire et équipée comme pas une : climatisation, déverrouillage sans clé

télécommandé, serrures électriques et, bien sûr, prix exceptionnel. La nouvelle Civic Édition Spéciale. Prenez note qu'elle est offerte maintenant... mais pas pour longtemps.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR UN CATALOGUE OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.

\*P.D.S.F. de la Civic Édition Spéciale à boîte manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire.

**HONDA**  
CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION